

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame



COMMERCE INDEPENDANTS D'ERGUËL

Les commerces du CIDE et les communes partenaires vous remercient pour votre soutien!

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Une usine à fabriquer des contes à Courtelary

Cet été, le bâtiment de l'ancienne usine d'étampes Langel à Courtelary va reprendre vie en accueillant le public de trois visites-spectacles intitulées *Les contes de l'usine Langel*

Mardi 22 juin, l'une des trois histoires proposées, *Le rêve de Lili*, a été présentée à la presse. Cette performance de la comédienne Mélanie Plüss devant un public représentait l'aboutissement d'un long processus d'élaboration.

«L'idée du projet est née il y a cinq ans déjà, autour d'une tournée de bières à l'Espace Noir de Saint-Imier,» se souvient Michael Stauffer, prof à l'Institut littéraire de Bienne et coordinateur de l'écriture de ces trois contes.

«L'idée était bonne, mais sa réalisation très compliquée, raconte Fabrice Bessire, chargé de la mise en scène des spectacles. Il a fallu tenir compte d'une foule de paramètres, établir un solide réseau de coopérations, apprivoiser une technique efficace, mais pas trop intrusive, sans parler des mesures sanitaires liées au covid, qui nous ont fait travailler dans un flou total pendant plusieurs mois.»

Mais la pause forcée de la pandémie a aussi eu ses bons côtés. Elle a en tout cas permis aux trois autrices de peaufiner leurs textes, de les adapter au plus juste au lieu de la représentation et de les faire traduire, car les contes seront joués alternativement en français et en allemand.

«Ce qui était un défi supplémentaire. Il a fallu trouver des comédiennes parfaitement bilingues. Et nous avons fini par trouver ces perles rares avec Mélanie Plüss et Sam-Elise Etienne, qui connaissent les deux langues» se félicite Fabrice Bessire.

Pour que *Les contes de l'usine Langel* puissent véritablement prendre leur envol, il fallait encore qu'ils soient soutenus par des partenaires capables de garantir un tel projet, entre histoire et théâtre et entre culture et tourisme. Convaincus par la démarche, le Parc Chasseral est devenu



La comédienne Mélanie Plüss incarne Lili, sous l'œil attentif du modèle de son personnage, Liliane Wernli-Langel

le porteur du projet et Jura bernois Tourisme s'engage à le faire connaître et à le vendre au public de la région, bien sûr, mais aussi à une clientèle touristique plus large. Du côté du financement, l'équipe de création a reçu le soutien de la commune de Courtelary, du CJB, de l'Office de la culture du canton de Berne, de la Fondation Jan Michalski et de l'Association Innovation Tourism.

Un lieu, trois histoires

L'ancienne usine Langel est un lieu fascinant. Le bâtiment date de 1917 et l'entreprise y a cessé ses activités en 1997, une fois que son dernier

ouvrier, André Béguelin a pris sa retraite, après cinquante ans d'activité. Depuis, rien n'a plus bougé dans les locaux de la petite usine, devenue la propriété de l'unique héritière Langel, Liliane Wernli-Langel.

«C'était un cadeau un peu empoisonné. J'aurais pu la vendre ou la transformer en lofts. Mais j'aime trop le patrimoine et j'ai trop de souvenirs liés à ce bâtiment pour vouloir y toucher, explique la propriétaire. Alors je suis très heureuse

de pouvoir le mettre à disposition de gens qui veulent y créer quelque chose. Et de leur servir de mémoire vivante aussi, car je connais tous les recoins de la maison et j'ai beaucoup d'anecdotes en réserve!»

Et elle a même servi de modèle au personnage de Lili, dans le texte *Le rêve de Lili*, écrit par Alice Bottarelli. Calme et poétique, ce scénario entraîne le public dans un voyage à travers l'histoire, jusqu'aux années 1940, en pleine guerre mondiale,

en suivant Lili, jeune femme un peu rêveuse. Les spectateurs visiteurs sont imperceptiblement pris dans une interaction avec l'action et doivent même prendre une décision qui était celle que les ouvriers de chez Langel ont effectivement dû prendre alors que le troisième Reich menaçait les frontières de la Suisse.

Ambiance totalement différente dans *Courtelary, usine à vendre*. Une agente immobilière guide une visite pour vendre l'immeuble, mais très vite, elle sera

Réservez s.v.p.!

Pour assister à l'une de ces représentations, il faut obligatoirement réserver sa place auprès de Jura bernois Tourisme, saintimier@jurabernois.ch, 032 942 39 42. | tm

confrontée au fantôme du lieu. L'histoire imaginée par Noëlle Revaz est ensuite riche en surprises et en rebondissements.

Et le voyage dans le temps se poursuit avec *La dernière Belle au bois dormant*, écrite par Deborah Lara Schaefer. Dans un futur plutôt proche, la survivant-artist Marianne Weil habite l'usine en compagnie de son fidèle compagnon le Petit Proust, qui est une pure créature technologique. Ensemble, ils font entrer le public dans un monde fantastique, à la dérive, bien loin de la réalité industrielle du passé.

A noter que les trois spectacles n'ont pas de liens entre eux et peuvent être appréciés dans n'importe quel ordre.

Informations pratiques

Les horaires des *Contes de l'usine Langel* sont les suivants pour l'instant, leurs créateurs espérant bien rendre ces représentations pérennes sur plusieurs années par la suite:

Le rêve de Lili: samedi 26 juin et dimanche 27 juin, à 14 heures et 16 heures.

Courtelary, usine à vendre: samedi 21 août, à 14 heures en allemand et à 16 heures en français, puis le dimanche 22 août, à 14 heures, en français.

La dernière Belle au bois dormant: samedi 25 septembre, à 14 heures, puis à 16 heures en allemand, et dimanche 26 septembre, à 14 heures et 16 heures. | tl

SOMMAIRE

Un cadre épatant et lumineux
... pour le nouveau CAJ de Péry-La Heutte **4**

Eoliennes des Bises
Corgémont et Cortébert unanimes **6**

Participation inquiétante
8 citoyens se sont déplacés à Courtelary **11**

Une casquette signée du Maître
... pour une centenaire de Saint-Imier **13**

Avec un petit goût de covid
L'affiche de Tramalabulle dévoilée **15**

Jetez un coup d'œil à l'agenda
Ne manquez aucun événement! **19**

Réclame



FENÊTRES BASSIN
2732 RECONVILIER

Une fabrication locale depuis 1942

Tél. 032 312 00 50 www.bassin-fenêtres.ch

Félicitations Charline!



Pour l'obtention de ton CFC d'assistante socio-éducative! Après 4 ans passés avec nous, dont 3 années de formation durant lesquelles tu as su évoluer et progresser, nous sommes fières de toi et heureux(es) de te compter dès à présent parmi nos collègues. Bravo!

Toute l'équipe de la Maison de l'Enfance les Ecureuils

Immobilier

Personne solvable, très discrète, silencieuse, non fumeuse, sans animaux

Cherche à louer dans un village du Vallon de St-Imier

Un appartement indépendant au dernier étage d'une maison/ferme très calme, composée de 3 logements maximum. 70m² / 3 pièces environ. Environnement paisible.

Contact: 078 944 60 09

À VENDRE PLAGNE

Chemin des Traversins 4 Maison

Surface habitable: 144 m²
Terrain autour de la maison: 1462 m²

Contact: 079 204 41 83

EcoSol

coopérative pour le développement d'installations solaires

Assemblée constitutive mardi 29 juin 2021, 17h 30

Halle de gymnastique Sonceboz-Sombeval

Dépannage informatique à domicile

Jeune homme, informaticien en école supérieure, **résout vos problèmes informatiques: installation et configuration d'ordinateur, de télévision ou de téléphone portable. Travaux administratifs sur internet.**

Besoin d'aide? Je me déplace volontiers.

Contactez-moi au 079 522 22 82



SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Vallon de Saint-Imier et La Chaux-de-Fonds
Tél. 079 439 28 95
www.samaidd.com

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

ACL Sonceboz-Corgémont présente

La Tournée des programmes du Théâtre du Jura

Dimanche 27 juin, 14 heures

Salle de spectacles de Corgémont (si possible à l'extérieur)

Spectacle Guggen Prose

Qu'est-ce qui nous lie au territoire?
Entrée libre, chapeau à la sortie

Atelier de sérigraphie

Papiers et encres écologiques fabriqués sur place

Parcours à vélo

Rejoignez la troupe qui se déplace à vélo électrique
Toutes les infos sous www.theatre-du-jura.ch

Toutes nos félicitations pour la brillante réussite de ton CFC



Bon vent pour ton futur professionnel et privé



Le Bazar à Jean
Produits du terroir Vente directe

La tondeuse à Jean La Cibourg

- Entretien de jardin
- Tonte de votre pelouse
- Déneigement

Prix sur demande
Jean Lozeron
Tél. 079 312 33 87



BAUX À LOYER

en vente à l'imprimerie Bechtel

Bestattungen
Pompes funèbres
H. Gerber
Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
www.richner-bestattungen.ch
richner.sa@bluewin.ch

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons

une serveuse pour le service du soir à 50% du mardi au samedi

Bilingue français/allemand ou français/italien représente un avantage.

Nous attendons votre appel : 071 310 02 86

Restaurant La Croix Fédérale
Route de Sonceboz 4, 2604 La Heutte



Emplois



Mon avenir professionnel au ceff

Le ceff - Centre de formation professionnelle Berne francophone, pour son domaine SANTÉ-SOCIAL, met au concours une place de :

MÉDIATHÉCAIRE à temps partiel (50 - 60 %)

Tâches
Vous avez la responsabilité globale de la médiathèque, conseillez les utilisateurs (élèves, corps enseignant et personnel) et gérez tout le processus de commande, de catalogage, de prêt et de stockage des documents. Vous participez à la recherche documentaire et proposez toute action promotionnelle.

Profil recherché
Au bénéfice d'un CFC d'agente ou d'agent en information documentaire ou d'un titre jugé équivalent, vous avez une bonne expérience dans une fonction similaire ainsi qu'une parfaite maîtrise des outils informatiques nécessaires à cette activité spécialisée. Vous êtes autonome et avez beaucoup d'idées pour le développement d'une médiathèque.

Entrée en fonction
1^{er} janvier 2022

Lieu de travail
ceff SANTÉ-SOCIAL, Saint-Imier

Conditions d'engagement
Selon les dispositions légales du canton de Berne

Renseignements
Après de M. Daniel Roulin, directeur du domaine SANTÉ-SOCIAL, au numéro 032 942 62 62 ou par courriel à l'adresse daniel.roulin@ceff.ch.

Offre de services
Vous correspondez au profil recherché ? Alors n'hésitez pas à nous faire parvenir votre lettre de motivation, accompagnée des documents usuels, jusqu'au 15 août 2021, à l'adresse de postulation suivante : ceff, Service RH, rue Baptiste-Savoie 33, 2610 Saint-Imier ou par mail à l'adresse rh@ceff.ch.

Plus d'informations sur ceff.ch

ceff
Rue Baptiste-Savoie 33 CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 43 43 info@ceff.ch

Favorisez nos annonceurs

À REMETTRE SAINT-IMIER Centre

Magnifique cabinet d'Ergothérapie et/ou Drainage Lymphatique, Massage avec clientèle et infrastructure pour cause de réduction d'activité. De suite ou à convenir
Informations complémentaires au 079 746 95 04

Emplois



Municipalité de Renan

Recherche pour la bibliothèque communale et scolaire de Renan

Un(e) aide-bibliothécaire

Nous offrons:

- un cadre de travail agréable dans une petite structure
- quelques heures de travail par semaine (ouverture au public, achat et équipement des livres, animations, etc.)
- formation par la bibliothécaire actuelle

Nous cherchons:

- une personne motivée ayant:
- de l'intérêt pour la lecture
- un contact facile avec les enfants et les adultes
- des connaissances informatiques de base

Lieu de travail:

- Renan
Entrée en fonction:
- de suite ou à convenir

Postulation:

- par écrit, avec la mention « postulation » au bureau municipal d'ici au **6 août 2021**

Renseignements:

- auprès du secrétaire municipal, M. Rufener 032 962 65 00 ou de la conseillère municipale, G. Winkler 079 680 33 00

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE BERNE FRANCOPHONE

Infirmier/infirmière ES
Au cœur des soins et de la relation humaine



Déjà d'inscription «volée mars 2022»: 10 SEPTEMBRE 2021

Entamez une formation d'infirmier/infirmière ES et devenez un·e professionnel·le de la santé fortement demandé·e sur le marché du travail avec:

- des compétences élargies
- une formation de niveau supérieur
- des responsabilités étendues
- une autonomie immédiate
- une formation orientée vers la pratique

Filières école-stages ou en cours d'emploi

ceff SANTÉ-SOCIAL CH-2610 Saint-Imier
Tél. +41 32 942 62 42 santesocial@ceff.ch

www.ceff.ch

ORVIN

Les fidèles ont répondu présent



Météo oblige, les choristes ont dû prendre place à l'intérieur de l'église, photo: jcl

Dimanche 20 juin, le parvis de l'Eglise réformée d'Orvin était à 17 h baigné de soleil et le Chœur de Chambre de Bienne sous la direction d'Alfred Schilt prêt pour animer musicalement cette fin d'après-midi devant un nombreux public sous le thème *Louange de l'Ouverture*. Malheureusement, c'était sans compter les caprices de dame nature et l'averse soudaine chargée de grêlons obligea tous les choristes et spectateurs présents à se réfugier dans l'Eglise où, sous la direction du pasteur Daniel de Roche, tout a rapidement été mis en place dans le respect des consignes encore en vigueur. Un grand moment de partage religieux entre les textes bibliques, les chants des choristes et les nombreuses personnes présentes. | jcl

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Petit permis de construire délivré selon art. 27 DPC

Requérante: Nadia Leuenberger, chemin des Pêcheurs 9, 2535 Frinwillier. Auteur du projet: Nadia Leuenberger, chemin des Pêcheurs 9, 2535 Frinwillier. Propriétaire foncière: Nadia Leuenberger, chemin des Pêcheurs 9, 2535 Frinwillier. Projet: remplacement des

fenêtres et des portes du rez-de-chaussée en bois naturel par des nouvelles en PVC blanc sis sur parcelle N° 481, chemin des Pêcheurs 9, 2535 Frinwillier, zone H2. Dimensions: selon plans déposés à la Commune municipale de Sauge. | cm

UN JOURNAL, 16 COMMUNES

ROMONT AVIS OFFICIELS



ROMONT

Assemblée bourgeoise

Quinze ayants droit ont accepté les comptes 2020 présentant un bénéfice de 1156 fr. 17. L'assemblée a également accepté le principe d'offrir 50 francs par stère aux bourgeois qui ne souhaiteraient pas recevoir le bois. Chaque bourgeois ayant droit à 3 stères par année. Un crédit de 18000 francs a été refusé, l'assemblée demandant de revoir le projet et de proposer une alternative. L'assemblée a également pris congé de Louis Voiblet, caissier depuis 11 ans et qui a donné sa démission. Un cadeau gastronomique lui

a été remis par le président Valentin Kohler. Pour le remplacer, l'administration des finances sera confiée à la commune municipale. Les bourgeois ont également appris la réouverture du Restaurant Communal, probablement à mi-juillet / début août. Dans les divers, le président a informé que la transformation des écuries à la Montagne de Romont pour l'élevage des vaches mères demandera un crédit important. Comme le veut la tradition, l'assemblée s'est terminée par une grillade dans la cabane forestière. | jc

ORVIN

Assemblée ordinaire de Bourgeoisie



Le lieu des débats de l'assemblée, photo: jcl

La Bourgeoisie d'Orvin convie tous les bourgeois de la commune à assister le vendredi 25 juin à 20 h à l'assemblée ordinaire qui aura lieu au nouveau hangar à bois, route des Prés d'Orvin. Quatre points seront traités lors de cette assemblée, dont une demande d'admission au droit de bourgeoisie. Le conseil tient à rappeler que le port du masque est obligatoire malgré le lieu des débats. Le Conseil vous remercie d'avance pour votre participation, un verre de l'amitié sera offert à l'issue de l'assemblée.

| jcl

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Ecole enfantine

Portes ouvertes samedi 26 juin

Nous rappelons à la population d'Orvin que la Commune organise demain un après-midi portes ouvertes de 14h à 17h pour l'inauguration du nouveau bâtiment de l'école enfantine. Nous invitons cordialement les enfants et parents intéressés à venir visiter ce nouveau bâtiment. Un apéritif sera

servi durant l'après-midi. En outre, le célèbre groupe Nivrozik accompagnera musicalement votre visite. A partir de 15h, les enfants de l'école enfantine interviendront pour réaliser une animation durant cet après-midi festif. Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux! | cm

Repas à domicile: organisation

A la suite de l'assemblée du Cercle des communes du Bas-Vallon, nous avons reçu une demande écrite du Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon concernant la mise en place d'un service de repas à domicile pour toutes les communes du Bas-Vallon. Il s'agit d'un soutien financier des communes concernées. Le Conseil municipal a accepté de se joindre aux

autres communes du Cercle (Sauge, Romont et Péry-La Heutte) afin de pouvoir offrir ce service à prix avantageux à la population d'Orvin et du Bas-Vallon. Il est bien entendu qu'il s'agit d'une offre complémentaire, les citoyens qui reçoivent déjà leurs repas soit par la Résidence Les Roches, soit par Béthel, continueront avec leurs fournisseurs habituels. | cm

1^{er} août à Orvin

Cette année, la Fête nationale sera célébrée le 1^{er} août et l'organisation a été confiée à la Tschuni Clique, que nous remercions d'ores et déjà de s'être mise à disposition. Les détails (lieu, programme et horaire) seront communiqués en temps utiles, mais réservez déjà la date. Pour information: l'organisation pour 2022 a été prise en charge par la Fanfare Harmonie. | cm

Toilette mobile aux Prés-d'Orvin

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place pour une durée déterminée une toilette mobile aux Prés-d'Orvin, sur les places de parcs communales à la hauteur du Bellevue. De cette manière, nous pouvons proposer un accès au sanitaire pour les randonneurs et les visiteurs de la région. | cm

RELEVÉ DU BPA SUR LA DISTRACTION DANS LE TRAFIC ROUTIER

Une personne sur trois est distraite au volant

La distraction sur les routes suisses concerne environ un automobiliste sur trois, un cycliste sur cinq et même un piéton sur deux traversant une route. Voilà en substance ce que montre un nouveau relevé du BPA, réalisé pour la première fois en 2020. Ces chiffres élevés sont préoccupants en termes de sécurité routière, car l'inattention et la distraction comptent parmi les causes d'accident les plus fréquentes.

Chaque année, en Suisse, les accidents dus à l'inattention ou à une distraction occasionnent quelque 60 tués et 1100 blessés graves sur les routes. Pour la première fois en 2020, le BPA a procédé à un relevé représentatif visant à déterminer la fréquence de distraction des usagers de la

route. Cette étude d'observation a révélé qu'en voiture, environ un conducteur sur trois est distrait, contre un sur cinq à vélo. La distraction est un phénomène particulièrement courant chez les piétons puisqu'elle concerne la moitié d'entre eux lorsqu'ils traversent une route.

Principales sources de distraction

Les interactions avec d'autres personnes constituent le motif de distraction numéro un que ce soit en voiture (18%), à vélo (9%) ou à pied (27%). Deuxième du classement des principales sources de distraction des automobilistes et des piétons: le téléphone portable. Le relevé montre qu'en voiture, 5% des conducteurs téléphonent (parfois avec un dispositif mains libres), pianotent sur leur portable ou regardent l'écran de celui-ci. Plus un usager de la route est jeune, plus il se laisse distraire dans le trafic. «Parmi les piétons observés, un sur dix entre 15 et 29 ans avait les yeux rivés sur son téléphone ou pianotait sur celui-ci alors qu'il traversait une route», confirme Patrizia Hertach, responsable du relevé. A vélo, l'utilisation du téléphone portable est plutôt rare; les écouteurs sont en revanche une source de distraction fréquente (7%).

Distraction et risque d'accident

Les usagers de la route distraits s'exposent à un risque d'accident accru et mettent également les autres en danger. Le BPA estime que jusqu'à un accident de la route grave sur trois impliquant un véhicule à moteur est lié à l'inattention ou à une distraction au volant. L'influence sur l'accidentalité est

donc importante. Selon Patrizia Hertach, les activités les plus dangereuses sont celles qui impliquent de détourner le regard de la route, par exemple pour écrire un message sur le téléphone, une distraction qui multiplie le risque d'accident par six, ou pour attraper un objet dans le véhicule. Tout particulièrement en voiture, la distance ainsi parcourue à l'aveugle peut être longue.

Principaux conseils de sécurité

- Eviter de faire plusieurs choses en même temps, que ce soit au volant, à pied ou à vélo
- Laisser son portable dans son sac, quel que soit le mode de déplacement
- Garder toujours le regard sur la route
- Programmer le GPS avant de partir
- Si l'on a quelque chose d'urgent à faire en chemin: s'arrêter brièvement

| bpa



Keystone/Uwe Umstätter

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport. | bpa



Le nouveau CAJ est inauguré, la saison démarre à fond

Centre d'animation pour la jeunesse de Péry-La Heutte, d'Orvin, de Sonceboz-Sombeval, de Corgémont et de Cortébert



L'évocation de quelques souvenirs, dans un local flambant neuf où l'on en vivra quantité, et plus gais les uns que les autres

Chaleureuse ambiance très intergénérationnelle, samedi dernier au centre communal de Péry, où le Centre d'animation jeunesse inaugurerait en public ses locaux flambant neufs. Des locaux dont nous avons déjà précisé dans ces colonnes qu'ils ont été rénovés, peints, aménagés et décorés par les jeunes eux-mêmes, leur équipe d'animation et du personnel communal.

En fin de semaine dernière, la population était chaleureusement invitée à visiter les lieux et à passer un moment agréable sur place. Des habitants de tous âges ont fait le déplacement et quasiment tous les membres du Conseil municipal ont profité de l'occasion pour rencontrer l'équipe et découvrir l'institution que la Commune soutient généreusement.

Graciana Fornage, responsable, se réjouissait de cette belle affluence et de l'ambiance chaleureuse qui a régné tout au long de la journée.

Un anniversaire en perspective

Les jeunes qui fréquentent le CAJ ont profité de cette journée pour réaliser des interviews de visiteurs, sur un ton aussi accueillant qu'humoris-

tique. Une fois mixées par leurs soins, ces vidéos seront utilisées notamment pour animer la fête qui marquera le vingtième anniversaire du centre.

Cet anniversaire, justement, sera organisé au mieux à la rentrée scolaire prochaine, mais en tous les cas avant la fin de l'automne à venir. Nous en parlerons bien sûr abondamment.

Succès en hausse

Dans son rapport 2019-2020, le CAJ note une augmentation de sa fréquentation (évidemment freinée provisoirement par la crise sanitaire), aussi bien durant les ouvertures normales que durant les activités extérieures proposées. Les participants proviennent en grande majorité de Péry-La Heutte, alors que les communes d'Or-

Juillet sera hyper fun

Le programme d'activités estivales s'est largement étoffé avec la diminution des mesures sanitaires et l'on s'en réjouit grandement au CAJ.

- Le mercredi 7 juillet, il est proposé un tour du lac (de Bienne évidemment) à vélo, avec pique-nique sur la rive. Cette activité est gratuite, chacun prend avec lui un pique-nique et de quoi se baigner; le port du casque est obligatoire. Il faut s'inscrire jusqu'au vendredi 2 juillet impérativement et les participants ont rendez-vous à la gare de Péry-La Heutte à 9h. En cas de mauvaises conditions météorologiques, la virée sera remplacée par des activités sympas au CAJ.
- Le jeudi 8 juillet, l'accueil hors murs se fera à Corgémont, dès 15h. Des jeux de plein air, des sirops et une ambiance chaleureuse seront proposés à tous les intéressés.
- Le vendredi 9 juillet, grâce au programme Propaj (Promotion de l'animation jeunesse régionale Jura-Jura bernois), le CAJ vous offre une journée gratuite aux activités multiples. Vous pourrez y pratiquer le kayak, le pumptrack et le paddle, y rencontrer des amis, y manger ensemble la grillade et donc y vivre un super moment. Tout se déroulera à La Neuveville, à Saint-Joux, donc au bord du lac. Attention: les inscriptions courent jusqu'à mercredi prochain 30 juin! Les activités commenceront à 10h, mais le rendez-vous est donné à 8h au CAJ, le retour programmé à 19h30 à la gare de Péry.
- Exceptionnel et à ne manquer sous aucun prétexte: le camp aux Marécottes, du mercredi 13 au vendredi



Le camp d'été du CAJ se déroulera aux Marécottes, dont la piscine est tout simplement unique

16 juillet. Au programme: de la randonnée, des baignades dans la magnifique piscine creusée dans la roche, du canyoning et des soirées sympas. Inscription au plus vite et jusqu'au mercredi 30 juin au plus tard. Ce camp coûtera cent francs par participant.

- Le jeudi 12 août, une initiation à l'escalade est proposée, dans la roche du Paradis, à La Heutte. Une participation financière de dix francs est demandée. Le rendez-vous est fixé à 10h à la gare de Péry, le retour à 16h30 au même endroit. On se munira de bonnes chaussures et d'un pique-nique pour le repas de midi. Attention: les inscriptions sont enregistrées jusqu'au 16 juillet.
- Et ce n'est pas fini pour cet été très prometteur, mais de la suite, nous parlerons en temps voulu. Précisons encore que le CAJ demeurera fermé, pour les vacances estivales, du 21 juillet au 10 août. | cm



La bannière flambant neuve du CAJ, qui signalera notamment les activités hors murs

vin, Sonceboz-Sombeval, Corgémont et Cortébert sont parties prenantes également de cette organisation. Aussi a-t-il été décidé de lancer un programme hors murs plus dense, dont nous avons déjà parlé ici et qui continue cet été.

Visages nouveaux

Depuis la mise en service du nouveau local, clairement plus accueillant que son prédécesseur, l'équipe d'animation et les jeunes habitués se réjouissent de rencontrer de nouveaux visages, en provenance notam-

ment de Sonceboz-Sombeval. Un élargissement que l'on fera tout pour accentuer ces prochains mois.

Le programme estival, en tous les cas, est suffisamment séduisant et varié pour atteindre ce but. | cm

Adieux

AVIS MORTUAIRE

Peu importe où j'irai après ma mort, car des deux côtés j'ai des amis qui m'attendent.

Ses enfants: Lucienne et Daniel Aeby-Zerbini et leurs enfants Samantha et Mathurin et leurs enfants Yveline et Kimea Marco et Julie et leur fille Liana Lino et Mary Zerbini et leurs enfants Kendra et Kahra Katuscia et † Marino et leurs enfants Fabio et Tony

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Domenica Zerbini**
née Mastaglia

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie qui s'est endormie paisiblement dans sa 87^e année.

2605 Sonceboz, le 18 juin 2021
Home Hébron, Mont-Soleil

Adresse de la famille: Lucienne Aeby
Rue du Collège 38
2605 Sonceboz

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part



La direction, les collaboratrices et collaborateurs, les résidents de La Roseraie ont l'immense tristesse de faire part du décès accidentel de

**Monsieur
Jean-Marc Divorve**

conjoint d'Anne-Marie Torche, infirmière à La Roseraie.

Très touchés par ce tragique événement, nous exprimons notre profonde sympathie à la famille et à ses proches. Nous leur souhaitons beaucoup de courage pour traverser cette épreuve très difficile et sommes de tout cœur avec eux.

AVIS MORTUAIRE

Repose en paix

Son frère Daniel et son épouse Denise
Son beau-frère René
Les descendants des familles Houriet, Oppliger, Nicolet ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Paulette Nicolet**

qui s'est endormie paisiblement dans sa 87^e année.

Saint-Imier, le 19 juin 2021

Adresse de la famille: Daniel Nicolet
Clef 23
2610 Saint-Imier

La cérémonie aura lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part



Le Rotary Club Les Reussilles

est profondément touché par le décès de son ami et membre

Louis-Charles Perret

Tous les membres sont en pensée avec son épouse, ses enfants et sa famille, ils leur souhaitent sérénité et force pour faire face à la douleur de la séparation.

AVIS MORTUAIRE

Une maman est irremplaçable, lorsqu'elle nous quitte elle laisse un immense vide dans nos cœurs.

Sa fille: Josiane et Daniel Cuhe-Reymond à Villeret
Cédric Cuhe et son amie Sarah
Soe
Raphaël Cuhe et son amie Mélanie
Shanya

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

**Madame
Annelise Reymond-Zaugg**

qui nous a quittés dans sa 84^e année pour rejoindre son époux bien-aimé.

La Chaux-de-Fonds, le 18 juin 2021
Home La Roseraie

Adresse de la famille: Josiane Cuhe-Reymond
Rue du Brue 1
2613 Villeret

Le dernier adieu a eu lieu dans la stricte intimité de la famille.

Un merci tout particulier au personnel de La Roseraie et au Docteur Klein.

Cet avis tient lieu de faire-part

**Vos faire-part de deuil dans les plus brefs délais
auprès de l'Imprimerie Bechtel à Courtelary
bechtel-imprimerie.ch, 032 944 18 18**



Le Législatif se réunit lundi après 18 mois de silence

L'assemblée municipale se penchera notamment sur les comptes 2020

La crise sanitaire ayant conduit les autorités à la plus grande prudence, on se souvient que les assemblées municipales de l'année dernière ont toutes les deux été annulées. Afin de soumettre les objets importants à son électorat, le Conseil municipal avait opté pour un scrutin aux urnes, organisé en janvier écoulé.

C'est dès lors à deux procès-verbaux que les ayants droit devront donner leur aval ce lundi 28 juin: celui de l'assemblée municipale ordinaire du 9 décembre 2019 et celui des votations communales du 24 janvier dernier.

Avec un large sourire

C'est ensuite avec un large sourire que l'on attaquera le point central de cette assemblée, à savoir les comptes municipaux de l'exercice 2020, que nous avons longuement présentés dans ces colonnes en mai dernier (textes consultables sur <https://www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/>, édition du 21 mai, page 5).

Rappelons que grâce à un strict respect du budget par les autorités et l'administration, auquel se sont ajoutés des impôts spéciaux conséquents, l'exercice 2020 boucle très favorablement.

Après attribution de 600 000 francs au Financement spécial (FS) relatif aux fluctuations de la fiscalité communale, fluctuations qui pourraient se révéler importantes après la crise sanitaire, le compte général boucle sur un solde positif de 123 400 francs.

Après présentation détaillée par l'Exécutif et l'administrateur des finances Vincent Viret, les participants à l'assemblée devront statuer sur l'attribution susmentionnée et sur les comptes en général.

Un règlement inutile...

Au troisième point de l'ordre du jour, l'assemblée discutera



L'assemblée de lundi statuera sur la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire, aussi bien pour l'école primaire que pour l'école secondaire

le *Règlement sur l'office communal de compensation*, que le Conseil municipal unanime propose d'abroger. Raison de cette proposition: toutes les dispositions relatives aux assurances sociales, concernant le personnel communal, sont désormais réglées par une loi cantonale. Ce texte est donc inutile.

... et un autre caduc

On se souvient que l'assemblée municipale d'août 2019 avait accepté un crédit de 90 000 francs, pour permettre à notre commune d'acheter, à sa voisine de Péry-La Heutte, sa part dans la propriété du stand de tir La Vignerole. Un

achat qui aura finalement coûté 86 500 francs, frais notariaux compris.

Cette opération réalisée, le *Règlement sur le financement spécial relatif à l'entretien des installations intercommunales de tir La Vignerole* est donc devenu caduc. L'Exécutif propose conséquemment au Législatif de valider l'abrogation de ce texte.

Mesures pédagogiques particulières

Les deux objets suivants ont trait à la scolarité obligatoire.

En premier lieu, l'assemblée devra se pencher sur la modification de l'*Annexe I du Règle-*

ment d'organisation, laquelle a trait à la commission scolaire.

Cette modification fait suite à l'évolution de l'enseignement et des besoins des élèves. Le nouveau texte concerne l'organisation des mesures pédagogiques particulières (OMPP). Celles-ci englobent l'enseignement spécialisé (soutien pédagogique ambulatoire, psychomotricité, logopédie), ainsi que les diverses mesures qui s'adressent en particulier aux enfants allophones (français langue seconde), aux élèves à haut potentiel, voire aux écoliers en difficultés passagères ou durables (classe d'introduction, classe de soutien).

Le nouveau texte inclut la présence, au sein de la commission, de membres non permanents, avec voix consultative et droit de proposition, représentant justement les organismes actifs dans l'OMPP du cercle du Bas-Vallon. Il ajoute par ailleurs aux responsabilités de la commission scolaire la mise sur pied des mesures particulières.

Le Conseil municipal soutient unanimement cette modification.

A l'école aussi, prévenir vaut mieux...

Par ailleurs, et comme ses homologues du cercle scolaire, le Conseil municipal approuve

pleinement la création d'un poste de travailleur social en milieu scolaire (TSS), avec délégation de cette création au Service d'action sociale Courtelary (SASC).

Un/e TSS agit complémentarément au corps enseignant, pour ce qui concerne l'intégration des enfants et adolescents dans l'école, et sous-tend donc concrètement les buts de la formation et de l'éducation.

Son travail s'articule principalement sur deux plans. Par la prévention d'abord, il/elle mène des actions renforçant les compétences personnelles des élèves (confiance en soi, gestion des émotions et des situations conflictuelles, etc.); en ce sens, il/elle contribue directement à créer et préserver un climat scolaire favorable.

Par ailleurs, dans le domaine de la détection, le/la TSS s'adresse aux élèves en difficultés ou plongés dans des situations psychosociales difficiles; en les accompagnant, il/elle les aide à affronter leur situation et à renforcer des compétences sur lesquelles ces élèves pourront s'appuyer tout au long de leur existence.

Aux niveaux primaire et secondaire

La proposition faite aux ayants droit s'articule en deux décisions. Il s'agira tout d'abord de statuer sur une dépense périodique de 26 550 francs pour un poste de TSS à l'école primaire. Deuxièmement, pour l'école secondaire du Bas-Vallon, c'est une nouvelle dépense périodique globale de 31 600 francs qui leur est soumise.

A préciser évidemment que la part de Sonceboz sera proportionnelle à son nombre d'écoliers; selon la clé de répartition actuelle, on peut tabler sur une dépense annuelle de environ 10 000 francs.

| cm

Quatre arrêtés de compte

Les autorités donneront lundi des informations détaillées concernant quatre arrêtés de compte.

La réfection de route, au chemin Fin du Pertuis, a été réalisée en 2019. L'assemblée municipale du 10 décembre 2018 avait voté dans ce but un crédit global de 385 000 francs. Or les travaux auront coûté au total 375 864 francs, soit une amélioration d'un peu plus de 9 000 francs.

Dans le détail, on précisera que la facture s'est montée à quelque 283 000 francs pour la route en elle-même, à 84 000 francs pour la conduite d'alimentation en eau potable et à un peu plus de 9 000 francs de frais de géomètre.

Tonne-pompe et eaux du Brahon

Le remplacement du tonne-pompe du service de défense intercommunal La Suze s'appuyait sur un crédit de 465 000 francs voté par le Législatif le 11 juin 2018. Cet achat aura finalement coûté 459 824 francs, dont quelque 25 000 francs pour du matériel d'équipement et des travaux d'adaptation du véhicule. L'amélioration atteint environ 5 000 francs.

A signaler que l'ancien véhicule a pu être vendu pour un prix de 37 000 francs.

Il y a trois ans et demi, l'assemblée municipale avait voté un crédit de 120 000 francs, pour le collecteur des eaux (eaux usées et eaux claires), dans le haut du Brahon. En juin 2019, une rallonge de 50 000 francs était approuvée par le Législatif.

Finalement, ce chantier aura coûté très exactement 144 487 francs, soit une amélioration de 24 000 francs environ par rapport au total voté.

On précisera que les frais d'ingénieurs et administratifs ont atteint 24 600 francs.

Belle école

Enfin, l'assemblée prendra connaissance de l'arrêté de compte relatif à la rénovation de l'école intercommunale des Prés-de-Cortébert. Malgré des travaux supplémentaires décidés en cours de route, l'enveloppe totale votée par les communes membres du syndicat ad hoc (Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont, Sonceboz-Sombeval, Orvin, Diesse et Nods) n'a pas été utilisée complètement, l'amélioration s'élevant à quelque 11 000 francs sur un crédit de 385 000 francs. | cm

Rapport d'analyse de l'eau potable

Selon les résultats du laboratoire cantonal suite à la prise d'échantillons par le contrôleur communal, en date du 9 juin.

Résultats physiques et chimiques

Aspect: aucune altération. Turbidité (90 degrés): 0.3 NTU. Chlorure: 5.1 mg/l. Fluorure: traces décelables mg/l. Nitrate: 6.3 mg/l. Nitrite: non décelable mg/l. Sulfate: 79.0 mg/l. Ammo-

nium: non décelable mg/l. Calcium: 119.0 mg/l. Potassium: 1.3 mg/l. Magnésium: 16.3 mg/l. Sodium: 5.4 mg/l. Dureté totale: 3.64 mmol/l. Degré de dureté: 36.4° f.

Résultats microbiologiques

Escherichia coli: non décelable par 100 ml. Entérocoques: non décelable par 100 ml. Germes aérobies, mésophiles: 1 par ml.

Appréciation

Les résultats d'analyse répondent aux dispositions légales. | services techniques



ECOOSOL

Assemblée constitutive du 29 juin



érateur donne également droit à un tarif préférentiel aux bornes de recharge.

Economie circulaire et réseau régional

La coopérative EcooSol a l'ambition d'être active dans la réalisation d'installations photovoltaïques dans le Jura bernois. Elle vise à mettre en réseau des compétences et agir comme un facilitateur. Elle doit permettre le développement d'une économie circulaire en exploitant sans limites l'énergie solaire.

Un projet gagnant-gagnant

EcooSol, un bon placement, un projet gagnant-gagnant! Il offre un bon retour sur investissement, tant pour les coopérateurs que pour la Planète!

Assemblée constitutive

C'est dans quelques jours, plus précisément le mardi 29 juin, qu'EcooSol verra le jour. Rendez-vous est donné à tous les intéressés le 29 juin à 17h30, à la Halle de gymnastique de Sonceboz-Sombeval.

L'assemblée constitutive d'EcooSol est ouverte à toutes et tous, même sans avoir participé à la séance d'information. | [ecoosol](http://ecoosol.ch)

EcooSol est une coopérative pour le développement d'installations solaires et la mobilité électrique à l'échelle régionale. C'est un projet de grande ampleur basé sur le principe du financement participatif.

Un premier projet

Son premier projet se concrétisera prochainement en collaboration avec l'entreprise Sontex à Sonceboz-Sombeval. Cette dernière a décidé de se doter d'une installation photovoltaïque sur son toit pour produire une partie de l'électricité qu'elle consomme.

Elle souhaite également étendre son offre en matière de bornes de recharges pour voitures électriques. La coopérative assurera le financement de l'installation pour un budget d'environ 250 000 francs et en assurera l'exploitation.

Financement participatif

Tout un chacun, privé, entreprise, association ou communauté publique pourra investir une ou plusieurs parts de la coopérative d'une valeur de 1000 francs chacune. Celles-ci sont rémunérées avec un intérêt annuel de 1,5%. La qualité de coo-



88 voix exprimées pour les éoliennes

97 ayants droit, soit 8,38 pour cent de l'électorat local, ont pris part lundi soir à l'assemblée municipale présidée par Jean-Claude Liechti et qui a approuvé très clairement les propositions faites à elle par le Conseil municipal.

Sur la même voie

Le procès-verbal du 14 décembre approuvé avec remerciements à son auteur Fabian Burgunder, on se penchait sur les comptes 2020, qu'introduisait le conseiller municipal Yves Desarzens.

Saluant le bon résultat de l'exercice, la bonne santé des entreprises et autres personnes morales, ainsi que le bon tissu fiscal en général, l'élu rappelait que la prudence est de mise, avant les effets prévisibles (mais non chiffrables) de la crise sanitaire.

Et Yves Desarzens d'ajouter que pour affronter ces incertitudes et atténuer leurs effets négatifs, il convient de continuer à développer l'attractivité de la localité, en entretenant son patrimoine, en développant des projets utiles et équitables, en soutenant le commerce et l'artisanat local.

Très saine et attractive

Fabian Burgunder, administrateur des finances, présentait les comptes plus en détail. Nous ne citerons pas de chiffres ici, étant entendu que tous les détails ont été publiés récemment dans ces Avis officiels.

Qualifiant la situation financière communale de très saine, l'administrateur soulignait qu'elle permet un développement raisonné du village. Développement qui confirmera encore l'attractivité considérable de Corgémont pour les familles: en fonction de son nombre d'habitants, notre commune est en effet celle qui compte le plus grand nombre d'écoliers à l'ESBV.

Une seule question, de technique comptable, était adressée

à la Municipalité avant adoption unanime de ces comptes.

Pas parfait, mais renouvelable

Denis Bessire, maire, introduisait la votation sur le plan de quartier Parc éolien de Jeanbrenin, en rappelant que ce projet a été lancé en 2008 déjà et qu'il a induit un dialogue permanent entre les autorités, le développeur BKW/Juvent et la population. «Il s'inscrit dans la continuité du parc éolien existant et respecte parfaitement les discussions menées avec les habitants concernés», soulignait-il en se réjouissant que les retombées économiques seront réinvesties dans l'Espace découvertes Energie, lequel a déjà enregistré un bon million de visiteurs, en offrant à notre région une magnifique carte de visite cantonale, fédérale et même internationale.

«Oui, une éolienne se voit, s'entend, elle n'est pas parfaite, mais elle exploite une source d'énergie renouvelable et nous tenons à soutenir ces énergies», concluait le maire.

Des impacts

Une citoyenne intervenait pour énumérer les problèmes causés par les éoliennes, depuis la fibre carbone des pâles qui n'est pas recyclable jusqu'aux impacts sur la faune ailée, en passant par les masses de béton nécessaires pour soutenir les mâts, les chemins à construire ou élargir, les risques stroboscopiques, l'impact paysager ou encore l'absence de garantie quant à une production optimale. Elle interpellait par ailleurs l'assemblée quant au salaire mirobolant de la directrice de BKW, aux subventions importantes versées au lobby de l'éolien par opposition aux frais que doivent engager les citoyens lambda qui veulent faire leur part pour les énergies renouvelables en équipant leur toit de panneaux photovoltaïques.

Au vote, c'est pourtant très clairement que l'assemblée approuvait le plan de quartier valant permis de construire: 88 oui, 7 non et deux abstentions.

On plébiscite le travail social à l'école

Erwin Dornbierer présentait le projet de travailleurs sociaux en milieu scolaire, aussi bien pour l'école primaire Arc-en-Ciel que pour l'École secondaire du Bas-Vallon, et qui a fait l'objet déjà de textes dans ces colonnes.

Le principe a été approuvé clairement (2 abstentions et autant de refus), les ayants droit étant convaincus par la nécessité d'aider au plus tôt les enfants et les adolescents confrontés à des difficultés psychosociales et de mettre sur pied des actions générales de prévention, susceptibles d'améliorer sensiblement le climat scolaire et donc le bien-être de chaque élève.

De nombreuses écoles ont déjà engagé des travailleurs sociaux de ce type, qui renforcent incontestablement la santé de tous les acteurs.

Erwin Dornbierer soulignait que ce poste ne remplacera pas la médiation et qu'il entrera en fonction dès la prochaine rentrée si tout se passe bien.

Une école confortable

Xantia Zürcher présentait l'arrêté de compte concernant la rénovation de l'école des Prés-de-Cortébert, un chantier qui aura coûté un peu moins que le crédit global de 385 000 francs libéré par les communes membres (Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont, Sonceboz-Sombeval, Orvin, Diesse et Nods).

L'élue soulignait que les travaux ont appliqué au bâtiment un confort appréciable, une bonne adaptation aux nouvelles méthodes d'enseignement et simultanément de sérieuses économies d'énergie.

Dès que possible

Sur question d'un citoyen au chapitre des divers, Michel Tschan délivrait des informations quant au futur chauffage à distance de l'ouest du village: la publication du permis de construire a pris du retard suite à des problèmes de maladie à la Préfecture. Actuellement, on finalise des éléments techniques susceptibles de lever la réserve de l'OED eu égard à la nappe phréatique. Des délais concrets devraient pouvoir être fixés et communiqués très rapidement.

Cependant, soulignait Michel Tschan, il s'ajoute à ces impondérables la pénurie actuelle de matières premières, en particulier de bois de construction, qui pourrait retarder encore le projet.

Budget à double? Non merci

Suite à la bonne santé des finances communales, un citoyen demandait aux autorités de présenter cet automne deux budgets, l'un basé sur la quotité actuelle de 1.79, l'autre sur une quotité abaissée à 1.69. Au vote, l'assemblée refusait cette proposition par 77 non, contre 10 oui et 5 abstentions.

On signalera encore qu'Etienne Klopfenstein remerciait l'assemblée, au nom du comité de soutien aux éoliennes. | cm



C'est très clairement que le Législatif a approuvé le plan de quartier valant permis de construire pour les deux éoliennes de Juvent prévues sur le territoire communal

Les yeux vers les montagnes

Au chapitre des divers, plusieurs interventions tournaient le regard de l'assemblée vers les montagnes bordant la commune.

Un citoyen se réjouissait que la Municipalité ait pris l'initiative d'approcher la police cantonale concernant les amendes de parkings en zones de montagne et demandait qui décide exactement des sanctions.

Denis Bessire, maire, rappelait ce que le Conseil municipal a communiqué la semaine dernière dans ces colonnes, à savoir que la Police cantonale est souveraine en la matière. Et Michel Tschan, conseiller municipal, de confirmer que la LCR est une loi fédérale qui prime sur toutes autres.

Etienne Klopfenstein, ancien maire, confirmait pour sa part que jamais la Municipalité de Corgémont n'a émis le souhait que les automobilistes soient amendés sur ces hauteurs, bien au contraire.

Une fauche ciblée

A un autre citoyen qui demandait si la voirie avait l'intention de faucher les bordures des chemins menant aux montagnes, Michel Tschan précisait qu'une nouvelle méthode est appliquée. Utilisant sur ces bordures une semence d'herbe moins haute, la Commune laisse la végétation pousser, afin d'éviter que les véhicules ne

roulent trop sur les accotements, projettent le gravier et accélèrent ce faisant la dégradation de la chaussée. Quant à ces routes de montagnes toujours, un citoyen estimait que le gravillonnage est inutile, qui induit des réparations très rapidement mises à mal.

Michel Tschan soulignait qu'un gravillonnage ciblé, sur les fissures les plus importantes, permet de prolonger la durée de vie de la chaussée. Il ajoutait cependant qu'une intervention plus importante devra être prévue dans les années à venir, avec les coûts que cela impliquera.

Arbres morts

Autre souci exprimé par un participant, la quantité d'arbres morts visibles dans les forêts des hauteurs. Martin Tschan partage cette inquiétude et précisait qu'il faudra entreprendre quelque chose, mais sans s'imaginer trouver de solution miracle. Et de souligner que les arbres morts sont en grande partie dans des secteurs appartenant à la bourgeoisie de Cortébert.

Quant aux dégâts commis par les forestiers à un sentier dans le secteur du Jeanguï, déploré par un participant, le même Martin Tschan a annoncé qu'il traiterait sur place, non sans préciser que les contrats signés récemment de sa main stipulent la remise en état des sentiers après les coupes. | cm

Corgémont et Cortébert: les Exécutifs satisfaits

Trois éoliennes des Bises: résultats des assemblées municipales du 21 juin

Les Conseils municipaux de Cortébert et Corgémont informent du résultat très nettement positif des assemblées municipales du 21 juin concernant les plans de quartier prévoyant l'implantation de trois éoliennes sur les secteurs des Bises de Cortébert (une éolienne) et de Corgémont (deux éoliennes). Ce projet a été élaboré d'entente avec les communes bourgeoises, BKW, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP), les propriétaires et les personnes directement concernées.

Les Conseils municipaux de Cortébert et de Corgémont ont pris acte de l'adoption des deux plans de quartier lors des assemblées municipales

du lundi 21 juin portant sur le projet des trois éoliennes des Bises. Ils se réjouissent de cette issue positive. Les citoyen(ne)s ayants droit présent(e)s ont souscrit à une très large majorité (plus de 90%) au projet dont les prémices ont été lancés en 2008 déjà. Cette décision permettra aux deux Communes de rejoindre les autres localités du Vallon concernées par le parc éolien Juvent, à savoir Saint-Imier, Villeret, Cormoret et Courtelary. A leur échelle, avec l'investissement et le soutien technique de BKW / Juvent, Cortébert et Corgémont concrétisent la volonté largement partagée de produire une énergie renouvelable bas carbone qui contribue à l'approvisionnement hivernal du pays.

Les Conseils municipaux veilleront à l'application de la convention passée avec le développeur en poursuivant la collaboration basée sur le respect, la concertation et la transparence. Le dossier va maintenant être transmis à l'OACOT qui va devoir statuer sur l'opposition et procéder à l'approbation globale des plans de quartier et des permis de construire. Cette approbation durera au minimum trois mois, une décision de l'OACOT étant attendue d'ici la fin de l'année.

Les Conseils municipaux remercient toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce projet et qui ont pris part aux nombreuses séances et visites sur site. | cm cortébert et corgémont



Corgémont, une commune financièrement très saine et attractive pour les familles

Cassons combustibles: mercredi prochain

La prochaine collecte des cassons combustibles se déroulera le mercredi 30 juin prochain. A cette occasion, les habitants de la commune pourront donc déposer, au bord des rues, les objets encombrants qui seront ensuite enlevés au porte-à-porte.

Attention: les objets métalliques ne seront pas ramassés et les objets de composition mixte devront impérativement

être libérés au préalable de toutes leurs parties métalliques.

Important aussi: le bois issu de démolition n'est pas considéré comme casson combustible et ne peut donc pas être déposé pour cette collecte très spécifique.

Seulement les grands!

Il convient de rappeler que sont considérés comme cas-

sons combustibles les objets de grande dimension uniquement (meuble en bois ou matière synthétique, grande pièce décorative, jeu volumineux en plastique, etc.). Tout objet non recyclable, qui peut prendre place dans un sac officiel, doit être éliminé de cette manière, avec les ordures ménagères.

| cm

JURA TROIS-LACS

Enigmes dans les gorges du Taubenloch

Avis aux familles! Charlotte le cincle plongeur et Moritz l'écureuil emmènent les jeunes randonneurs et leurs familles dans une aventure passionnante à travers les gorges du Taubenloch. Conçu sous forme de questions, ce jeu virtuel amusera les petits comme les grands.

Tourisme Bienne Seeland et Jura bernois Tourisme vous invitent à une balade ludique à travers les gorges du Taubenloch. Accompagnés de Charlotte le cincle plongeur et Moritz l'écureuil, vous serez amenés à répondre, au fil du parcours, à diverses questions en lien avec les gorges et le thème de l'eau. Tout ce dont vous avez besoin, c'est de votre smartphone, afin de vous guider à travers les différents postes. Le contenu multimédia s'affichera en effet automatiquement sur l'écran de votre téléphone lorsque vous approcherez des coordonnées correspondantes.

Bon à savoir

- Le jeu est gratuit et disponible en tout temps depuis un navigateur internet sur votre smartphone et/ou tablette.
- Le jeu se fait de manière digitale et a été créé avec l'outil smarTrails®.



- Le smartphone doit disposer d'une connexion internet.
- Le parcours démarre à Bienne et se termine à Frinwillier. Nous vous recommandons d'utiliser les transports publics.
- Démarrez l'activité en cliquant sur le bouton rouge *Début du Quiz* sur le site www.j3l.ch/moritz-charlotte. | jura-trois-lacs

ÉCOLES ENFANTINE ET PRIMAIRE L'ARC-EN-CIEL CORGÉMONT

Fin des cours

Les cours de toutes les classes des écoles primaire et enfantine de Corgémont se termineront le vendredi 2 juillet à midi.

Rentrée d'août

La rentrée des classes est fixée au lundi 16 août à 8h15 pour toutes les classes de l'école primaire selon la répartition suivante :

- 3H: classe de M^{me} Zürcher (rez-de-chaussée)
- 4H: classe de M^{me} Doman (rez-de-chaussée)
- 5H: classe de M. Maillat (1^{er} étage)
- 6H: classe de M^{me} Bujari Zenelaj (1^{er} étage)
- 7H: classe de M. Grandgirard (1^{er} étage)
- 8HA: classe de M. Bassin (1^{er} étage)
- 8HB: classe de M^{me} Wehrli (1^{er} étage)

Pour les écoles enfantines: les enfants vivant leur 1^{re} rentrée scolaire (1H/Chenilles) débiteront cette aventure le lundi 16 août à 9h. Les anciens (2H/Papillons) auront congé le matin et viendront l'après-midi à 13h30.

Les parents ont reçu les informations utiles par courrier.

La répartition est la suivante :

- EE 1-2H (mixte): classe de M^{me} Flury (classe violette)

- EE 1-2H (mixte): classe de M^{me} Grandgirard (classe bleue)

Les parents qui désirent consulter le plan des vacances scolaires et autres congés pour l'année scolaire peuvent le faire en allant sur le site internet de la commune de Corgémont (Pratique -> Enseignement -> Ecoles primaire et enfantine).

Le corps enseignant vous souhaite de bonnes vacances et se réjouit de retrouver vos enfants lors de la prochaine année scolaire. | le-corps-enseignant

GYM SÉNIORS CORGÉMONT

Tous à la boccia !

La pause estivale se profile et c'est le mercredi 30 juin que nous nous retrouverons tous au bocciodrome de Corgémont, d'une part pour jouer à la boccia ou simplement pour encourager les joueurs et d'autre part, pour fêter les 30 années de la gym des messieurs. A cette occasion, un petit apéro sera organisé et les 3 groupes sont cordialement invités pour fêter comme il se doit ces messieurs. Rendez-vous au bocciodrome à partir de 9h. Suivront 2 mois de pause et c'est le 1^{er} septembre que les leçons reprendront. Toutes personnes qui souhaitent se joindre à nous seront évidemment les bienvenues. Pour plus de renseignements, la responsable vous répondra au 079 105 40 34. | [le comité](http://le-comité)

BIBLIOTHÈQUE CORTÉBERT

Nouveaux livres

Venez faire le plein de livres pour les vacances! Dernière ouverture: le mercredi 30 juin, réouverture: le mercredi 18 août. Toute l'équipe de la bibliothèque souhaite à toutes et à tous de belles vacances d'été.

ADULTES

- La Datcha* | Agnès Martin-Lugand
- L'ami arménien* | Andreï Makine
- Paradis perdu* | Tome 1 | Eric-Emmanuel Schmitt
- Le meilleur est à venir* | Françoise Bourdin
- La maison de Charlotte* | Françoise Bourdon
- Pour oublier la nuit* | Françoise Bourdon
- Le crépuscule des fauves* | Tome 2 | Marc Levy
- A la vie, à la mort* | Mary Higgins Clark
- Meurtre à Cape Cod* | Mary Higgins Clark
- Rien ne t'efface* | Michel Bussi
- Trois* | Valérie Perrin

ADOS

- La Passe-miroir* (quatre volumes) | Christelle Dabos
- Shadow and bone* | Tome 1 | Grisha
- Vous ne nous séparerez pas* | Régis Delpeuch

ENFANTS

- Le manoir maudit* (Frissons suisses) | Marc Voltenuer
- Le petit chevalier naïf* | Michel Bussi (Série complète) | Mortelle Adèle
- En cas d'attaque* | Séverine Huguet
- Le serment du Grütli* | Sophie de Mullenheim

BANDES DESSINÉES

- Tomes 1 à 9 | Camomille et les chevaux
- La main dans le sac* | N° 34 | Les Simpson
- Chaos* | N° 35 | Les Simpson
- Sans complexes!* | N° 36 | Les Simpson
- Ding dingue!* | N° 37 | Les Simpson
- Le Homer Show* | N° 38 | Les Simpson

bechtel-imprimerie.ch

LA PLUME

Le dur apprentissage de la confiance

Le mot foi renvoie à celui de confiance. Faire confiance à Dieu, à soi, aux autres. Dit comme cela, c'est beau et c'est si facile. Mais voici que dans notre monde, cela n'a rien de si simple. Nous sommes prêts et prêts à faire confiance, mais pas aveuglément. On veut être sûr de ne pas se tromper, de ne pas être trompé.

Pour illustrer ce problème de la confiance, voici une anecdote: une catéchumène d'une quinzaine d'années m'expliquait qu'elle faisait confiance à sa meilleure amie pour gérer ses comptes de réseaux sociaux pendant les vacances. Elle la laissait sans problème avoir un accès à son intimité, à ses messages, et lui donnait la possibilité d'écrire en son nom. Belle preuve de confiance. Mais voilà que lorsqu'elle était en couple avec un garçon, elle devait avoir accès à tous ses comptes pour être bien sûre qu'il ne la trompe pas. Un choix radical de contrôle et de mainmise sur la vie de l'autre.

La foi chrétienne nous invite à ne pas faire de différence. A ne pas faire confiance à certaines et certains et à se méfier sans relâche d'autres personnes. Elle nous invite justement au *saut de la foi*, qui est de faire confiance, de croire en soi, en l'autre, personne connue ou étrangère, en Dieu, malgré nos doutes. Et bien sûr qu'il y aura des espoirs déçus, des expériences douloureuses. Mais la vie est imparfaite, elle ne peut pas être maîtrisée en permanence. C'est bien cela vivre: oser, essayer, faire confiance envers et contre tout. Plus facile à dire qu'à faire. Mais avec les encouragements de Dieu et de sa communauté, j'espère bien que cela soit possible à chacune et chacun, car il n'y a rien de plus beau que de pouvoir vivre et de pouvoir le faire avec confiance. | david.kneubuehler.pasteur

Réclame



Fonds Clientis

- adaptés à votre profil de placement
- largement diversifiés
- gestion de fortune professionnelle



Clientis

Caisse d'Épargne Courtelary

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie
032 329 56 01

Pour les funérailles: renseignements 032 329 56 01

En dehors des heures de bureau: le même numéro vous renseignera.

Prochaines messes à Bienne: vendredi 25 juin 18h Eglise Sainte-Marie Crypte, samedi 26 juin 18h Eglise de Saint-Nicolas, dimanche 27 juin 10h Eglise Christ-Roi Chapelle, mercredi 30 juin 9h Eglise Sainte-Marie Messe d'action de grâce, jeudi 1^{er} juillet 9h Eglise Saint-Nicolas et vendredi 2 juillet 18h Eglise Sainte-Marie. Limitation 100 personnes, masque obligatoire.

Prochaine messe à Péry: samedi 26 juin à 18h, chapelle de Péry-Reuchenette, maximum 20 personnes, masque obligatoire.

Autres célébrations: se référer à l'Angelus ou consulter le site internet www.upbienne-laneuveville.ch, également par téléphone au 032 329 56 01.

Archives de la communauté catholique des villages: nous recherchons des photos, cartes postales, historiques, faits divers, etc.

Newsletter: s'inscrire à cdv-communauté-catholique-pery@bluewin.ch.

Visites de la Chapelle: toujours pas au programme.

Location de la salle Sainte Bernadette: toujours pas actuelle (Covid).

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messes: samedi 26 juin, 17h30, messe; jeudi 1^{er} juillet, 15h, messe au home les Lovières.

Prière de Taizé: mardi 29 juin, 19h30, à l'église catholique.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 26 juin, 18h à Saint-Imier; dimanche 27 juin, 10h à Corgémont, avec première communion; mardi 29 juin, 9h à Corgémont; jeudi 1^{er} juillet, 19h à Saint-Imier.

Vernissage du livre *Catholiques en terres protestantes durant le Kulturkampf - Le journal de Pierre Mamie, premier curé de Saint-Imier (1859-1875)*: lundi 28 juin, 20h, salle Saint-Georges, Saint-Imier. Mesures sanitaires en vigueur.

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Culte d'adieu de Richard Riesen: le pasteur Richard Riesen part à la retraite en août et célèbre son culte d'adieu le dimanche 27 juin, à 10h au temple de Sombeval. Inscriptions obligatoires au 079 669 78 19, ou par courriel: sonceboz-sombeval@referguel.ch.

Ecoute et prière: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: voir la communication de la paroisse de Sonceboz pour ce dimanche. Prochain culte dans la paroisse le 25 juillet à Cortébert.

Groupe de prière œcuménique: chaque mercredi, 19h15 au temple de Corgémont.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66 ch.c.brechbuehler@gmx.ch

Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch

032 489 17 08
corgecorte@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 27 juin culte régional à la paroisse de Sonceboz-Sombeval, informations dans la rubrique de la paroisse concernée. Prochain culte à Courtelary le dimanche 11 juillet.

Coin-enfant: disponible durant toutes les célébrations à l'église.

Bible en plein air: partages bibliques dans les jardins, prochaine date le 8 juillet à 19h. Plus d'informations et inscriptions auprès de Maëlle Bader.

Etudiants et apprentis: espace de travail et révision les mercredis et vendredis de 14h à 18h, salle de paroisse de Courtelary, sur inscription auprès de Maëlle Bader.

Visites: besoin ou envie d'une visite? Prenez contact avec la pasteure.

Pasteure: Maëlle Bader, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch

Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte d'adieu du pasteur Richard Riesen: dimanche 27 juin à 10h au temple de Sombeval. Inscriptions au 079 669 78 19 ou sonceboz-sombeval@referguel.ch. Service taxi possible auprès de la Présidente.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch

Facebook/Instagram: les Paroisses réformées de l'Erguël sont désormais présentes sur les réseaux sociaux.

Envie d'une visite?: prenez contact avec nos dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotli Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur.

Ecoute et prière: pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonnez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Pendant l'arrêt de travail de M. S. Médebielle, le Pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch

Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05

Secrétariat: laferriere@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 27 juin, 10h à Péry. Officiant: Daniel de Roche. Offrande en faveur du dimanche des réfugiés/EPER.

Proposition d'intercession: nous prions pour la paroisse de Courtelary-Cormoret.

Fruits TerrEspoir: livraisons le 1^{er} juillet à Péry, Vauffelin, Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 19 août.

A votre disposition: contactez nos pasteurs: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: informations actualisées sur www.paroisse-ronchatel.ch

032 485 11 85
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-ronchatel.ch
www.paroisse-ronchatel.ch

Services funèbres: permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77

9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77 et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74

11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28 et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 27 juin, 10h, Sonceboz-Sombeval, culte commun avec adieu au pasteur Richard Riesen.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël: www.referguel.ch

Ecoute et prière: pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. Téléphonnez au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à ecoute@referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle, 079 414 03 60, serge.medebielle@referguel.ch

Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84

Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38

Secrétariat: renan@referguel.ch

www.referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 27 juin, culte commun à 10h à Sonceboz, adieu au pasteur Richard Riesen. Inscriptions à sonceboz-sombeval@referguel.ch ou 079 669 78 19 jusqu'au vendredi 25 juin.

Préavis: dimanche 4 juillet, culte d'été en demi-région, Villeret, 10h. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée.

Bible au jardin: un temps d'étude biblique, un verre de l'amitié, dans le jardin de Corinne jeudi 1^{er} juillet à 19h. Inscriptions au 076 740 82 50 ou macaire.gallopin@referguel.ch

Coin-enfants à la collégiale: à disposition pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Jardin communautaire à la cure: pour tout renseignement concernant la suite, s'adresser à Françoise Zwahlen-Gerber, 079 696 74 30.

Femmes protestantes: la Baratte suspend ses rencontres du vendredi matin jusqu'à nouvel avis.

Après-midis récréatifs des aînés: les rencontres sont suspendues jusqu'à nouvel avis.

Respiration: le mercredi de 12h à 12h30, à la collégiale, dans notre coin-méditation.

Coin-méditation à la collégiale: dans l'abside nord, de 7h à 17h. Brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service: pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch

Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00

032 941 37 58
paroisse.st-imier@referguel.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 27 juin, culte d'adieu du pasteur Riesen à 10h à Sombeval (sur inscription au 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch).

Participation de Tommie Harris (gospels) et Reynold Laager (orgue). Collecte: Leia et Nicolas Girard.

Eveil à la foi: samedi 26 juin de 10h-12h salle de paroisse réformée Corgémont (Grand-Rue 40). Infos: pasteur David Kneubühler, 032 489 17 08 / 079 823 75 84.

Aînés: le mardi à 14h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Accompagnement du pasteur: pour un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, ou si vous avez une question, contactez le pasteur Richard Riesen.

Services funèbres: 0800 225 500

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch

Pasteur: Richard Riesen, 032 489 17 68, richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 27 juin à 10h, culte d'adieu du pasteur Richard Riesen, au temple de Sombeval. Voir aussi la rubrique commune des paroisses réformées de l'Erguël.

Location de la maison de paroisse: elle pourra à nouveau être louée dès le 14 août. Contact pour la location: voir ci-dessous.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41

Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens 077 429 74 59
location@paroissesonvillier.ch

Services funèbres: permanence au 0800 225 500

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFERMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 27. Juni um 10 Uhr in Sonvillier mit Pfarrer Stefan Meili.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 27 juin, 10h, pasteur E. Schindelholz. Collecte: Fonds de la FEPS pour le travail des femmes. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 67 84.

Prière Taizé: mardi 29 juin, 19h30, église catholique.

Célébrations œcuméniques aux homes: merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

Services funèbres: 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Prière du mardi: mardi 29 juin de 6h30 à 7h.

Culte: dimanche 4 juillet culte d'été, 10h, Villeret.

Grillades party: vendredi 25 juin dès 18h à la cure, renseignements au 079 289 95 06.

Assemblée de paroisse: lundi 28 juin 20h à la cure.

Soutien: la Paroisse et la Collaboration s'organisent pour offrir du soutien logistique et moral à tous. Suivre nos communications dans la presse et sur le site internet.

Pour toute demande d'aide, ou pour proposer votre aide: 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch

L'adresse courriel de la paroisse reste active pour toute demande habituelle: villeret@referguel.ch

Notre site internet est mis à jour avec des liens et des méditations: www.referguel.ch

Services funèbres: 0800 225 500

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en allemand: dimanche 27 juin à 13h45.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 27 juin à 10h, en présentiel, port du masque obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

www.eglisevmmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Soirée Spéciale AntiZone: vendredi 25 juin à 18h (attention changement d'heure) pour les jeunes de 12 ans et plus. Rendez-vous au buffet de la gare de Saint-Imier. Sans inscription et gratuit. Personne contact: Timothée 076 675 94 85.

Célébration: dimanche 27 juin à 10h avec Jérôme Sprunger de Saint-Imier, dans le respect des règles sanitaires (masques et désinfection des mains). Possibilité de trouver en grandes lignes le partage sur notre site.

Quartier Libre pour les enfants de 6 à 12 ans: dimanche 27 juin de 14h30 à 16h30, au buffet de la gare de Saint-Imier. Sans inscription et gratuit. Personne contact: Sonia 079 216 25 11.

Prière: lundi 28 juin à 20h, en présentiel et par vidéoconférence. Personne contact: Timothée Jaccard 076 675 94 85.

Service d'entraide: disponible pour tous. Ecoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25

Autres activités: cours de formation et de réflexion. Différents groupes de maison durant la semaine. Informations au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin 032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 27 juin à 9h30 avec Bertrand Mathys. Possibilité de regarder le culte sur le blog www.la-bethania.ch

Sortie catéchisme: samedi 26 juin, sortie à Genève.

Catéchisme Groupe 2: mercredi 30 juin à 12h30.

Cellule Bas Vallon: mercredi 30 juin à 20h.

Béthania ouverte: jeudi 1^{er} juillet de 19h à 22h.

A votre disposition: le pasteur est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Bertrand Mathys, pasteur, 032 941 49 67
www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 27 juin, 10h, prédicateur, F. Bourgeois, aussi en ligne

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



Les 7 à 17 ans invités à découvrir des activités urbaines freestyle

Sous l'égide d'Art Terre Connexion et à l'initiative de Benjamin Thibaut, une journée de culture urbaine demain samedi autour du collège



Soy en action. Son atelier est d'ores et déjà sold out

Il a beau n'afficher que treize printemps, Benjamin Thibaut, son enthousiasme et son dynamisme peuvent soulever des montagnes... freestyle! Membre d'Art Terre Connexion, le mouvement de Neves Kalemba Esteves, il a activé cette association pour donner corps à un rêve: une journée complète consacrée dans le chef-lieu au street art et aux sports freestyle, ces activités de jeunes qui font vivre et colorent notre société parfois très empoussiérée.

Découvrir, essayer et tisser des liens

Passionné de graffiti et de sport fun, l'initiateur de cette journée de culture urbaine freestyle

met en pratique son envie profonde de partager des activités sportives et des loisirs actuels. A un public de 7 à 17 ans, il propose donc de les découvrir et de les essayer, pour adopter chacun ce qui lui sied au mieux.

Et grâce à Art Terre Connexion, qui assume la gestion financière et les relations, ces découvertes sont offertes demain samedi sous l'animation de véritables spécialistes super cotés.

Ensemble, Neves Esteves et Benjamin Thibaut profitent de cette manifestation exceptionnelle pour offrir à tous les intéressés une occasion unique et incontournable de tisser des liens.

Tour d'horizon de ce programme résolument fun.

Ça roule!

Le premier atelier, totalement freestyle, sera animé par des membres du Loud Minority Skatepark de Bienne et consacré à trois sports roulants actuels: trottinette, roller et skateboard. Dans chacune de ces disciplines, en continu de 10h à 16h, et pour une inscription modique de dix francs, on pourra suivre une session d'initiation ou de pratique avancée, selon son niveau personnel.

Chaque participant apporte son matériel roulant et ses protections

Parallèlement, en libre et sans inscription, tous les intéressés pourront s'essayer au Parkour (franchissement d'obstacles

sans engin) ou au Skimboard. Frissons garantis!

Avec DJ Idem

Autre atelier, celui qu'animerait une peinture dans sa spécialité, DJ Idem, qui expliquera son rôle concrètement, qui révélera comment un DJ se prépare, qui dévoilera même quelques ficelles pour animer aux platines une bonne soirée, voire pour créer une musique.

Une participation financière de quinze francs sera demandée aux intéressés, qui pourront se familiariser avec le quotidien d'une de leurs icônes, de 14h à 16h.

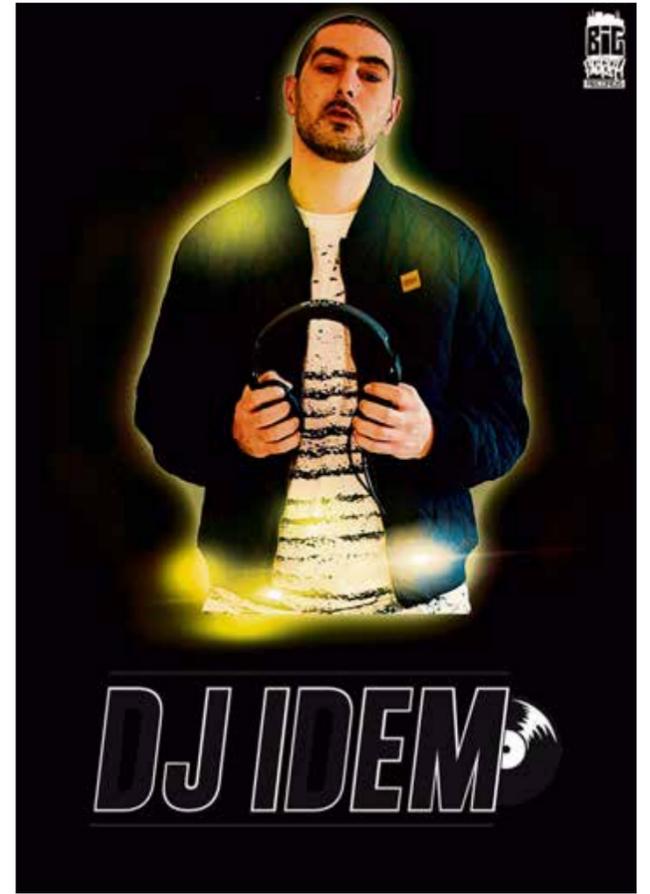
Page blanche...

De 10h à 16h, le collectif Level One Records proposera pour sa part un atelier d'écriture. Durant cette session rare et précieuse, le professionnel dépêché par la maison de disques assistera les participants dans leur quête d'originalité. L'objectif consistera à chercher son propre chemin, pour pondre un texte véritablement personnel.

Les intéressés se muniront d'un cahier et de quoi écrire. Il leur sera demandé une finance d'inscription de dix francs.

L'atelier de Soy fait carton plein

Soy, qu'on ne présente même plus dans la région, animera pour sa part un atelier consacré aux bases du graff. On ne s'en étonnera pas: les places s'y sont arrachées dès que la manifestation a été annoncée. Les participants pourront s'y familiariser avec le matériel, puis y créer un graffiti sur une planchette de carton robuste, qu'ils pourront évidemment emporter.



DJ Idem, une peinture, animera un atelier évidemment consacré à sa spécialité

Aucune inscription sur place donc, pour cet atelier graffiti.

Démo et show

Une fois les ateliers clos, les participants et le public, qui est évidemment invité très chaleureusement, assisteront ensemble à la présentation des œuvres réalisées, graffiti et textes confondus, puis à une démo de DJ Idem.

Et pour terminer la journée en beauté, tous les animateurs présenteront ensemble un big show multidisciplinaire, sur le coup de 18h.

Tous au collège demain! | cm



Le Loud Minority Skatepark de Bienne proposera un atelier de sports freestyle de deux niveaux

Sa 26 juin, Collège de Courtelary, place rouge et alentours du bâtiment. Accueil dès 9h 30, activités de 10h à 18h 30.

Ateliers pour les 7 à 17 ans, inscription possible sur place (sauf pour le graffiti). Petite restauration sur place. Dès 17h, spectacle.

CORMORET

Centre de test Covid

Vous partez prochainement en vacances et il vous faut une attestation PCR ou antigène? Le laboratoire Etilab de Boudry a ouvert un nouveau centre Walk-in sur Cormoret.

Si vous ne présentez pas de symptômes, vous pouvez vous faire tester désormais à Cormoret. Uniquement sur rendez-vous au 079 579 63 98.

- Test PCR 100 francs

- Test antigénique pris en charge par la caisse maladie. Tarif pour les personnes n'ayant pas de caisse maladie suisse, 50 francs.

| ej

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



La commission d'école a besoin de vous

Le Conseil municipal rappelle à toutes les habitantes et tous les habitants, et en particulier aux (futurs) parents d'enfants en âge de scolarité obligatoire, que la Commune de Cormoret a besoin d'un nouveau représentant au sein de la commission d'école.

Un organe qui revêt une grande importance

Cet organe relève du Syndicat scolaire Courtelary - Cormoret, dont on précisera qu'il réunit les trois cycles, donc également le secondaire 1, et qu'il chapeaute les collèges de Cormoret, Ville-RET et Courtelary, ainsi que les classes de 1H et 2H installées Vieille-Route 3 dans notre loca-

lité, et derrière le Centre communal dans le chef-lieu.

Actuellement, notre commune est représentée, au sein de cette commission, par Jacques Hirtzel, président, et Delphine Kündig, membre. Le premier nommé a souhaité passer le flambeau et a accepté de prolonger son mandat jusqu'en fin d'année civile 2021.

Pour tous renseignements, concernant la fonction de membre de la commission d'école, on s'adressera à Denise Augsburg, conseillère municipale en charge de la formation, à l'adresse des@cormoret.ch. Merci par avance pour votre intérêt!

| cm

Sécurité contre le feu

Au collège, le système de détection des incendies est arrivé en fin de vie. Il sera remplacé dans le courant de cet été par une installation moderne et parfaitement fiable. La dépense ad hoc figure au budget 2021 de la commune. | cm

Un chemin à l'étude

Le Conseil municipal a décidé de mandater un bureau spécialisé pour étudier et chiffrer la réfection du chemin des éoliennes, à Mont-Crosin entre le Vert-Bois et la limite avec notre voisine de Ville-RET. | cm

Très bonne nouvelle



Une très bonne nouvelle financière est arrivée tout récemment à la Municipalité: la fondation de parrainage des communes de montagne (Patenschaft) annonce qu'elle soutiendra, par un montant de 55 000 francs, la réfection du chemin des Fontenettes, sis à l'envers du village (photo).

Ce projet conséquent est inscrit au programme 2022 des travaux routiers locaux. Il est devisé à un total de 392 000 francs.

A signaler qu'une subvention cantonale adoucira encore la facture à charge de notre collectivité. | cm

Déchets spéciaux: cet automne!

En collaboration avec leurs voisines de Courtelary, les autorités municipales ont décidé de proposer cet automne à la population de l'agglomération une collecte de déchets spéciaux (médicaments, produits de nettoyage, peinture, vernis, solvants, etc.).

Des informations détaillées, quant à la date, à l'horaire et aux matières acceptées, seront délivrées en temps opportun. | cm

Les aînés sans doute invités

Encouragé par le recul de la pandémie et l'allègement des mesures sanitaires y relatives, le Conseil municipal évalue actuellement l'opportunité de mettre à nouveau sur pied, cet automne, une sortie des aînés de la commune. Dès qu'une telle manifestation sera autorisée, les premiers informés en seront évidemment les habitantes et les habitants concernés. | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Procès-verbal de Villeret

Assemblée communale du lundi 7 juin 2021

à la halle de gymnastique (rue des Pontins 15)

Président : Serge Rohrer
Secrétaire : Thierry Gerber

A 19h30, M. Rohrer, président des assemblées, ouvre la séance. Il salue les personnes présentes et constate que la convocation a été faite conformément aux dispositions contenues dans le règlement d'organisation communal.

Stéphane Berger est nommé scrutateur.

On dénombre 23 citoyennes et citoyens sur un total de 632 ayant droit au vote, soit le 3.64 %.

Ordre du jour

1. Passation et approbation des comptes communaux 2020
2. Discuter et approuver le nouveau règlement du financement spécial « réserve de fluctuation »
3. Présentation du décompte final « Taxes de raccordement chauffage à distance bâtiments PA »
4. Présentation du décompte final « Taxes de raccordement chauffage à distance bâtiments PF »
5. Présentation du décompte final « Assainissement sentier de la Combe-Grède »
6. Divers et imprévus

1. Passation et approbation des comptes communaux 2020

M. Habegger présente les comptes, c'est la cinquième fois qu'ils sont présentés selon le modèle MCH2.

En conclusion à cette présentation, le conseil municipal se déclare satisfait de ce résultat et propose d'accepter les comptes 2020 qui bouclent ainsi :

Dans le détail, nous observons un résultat équilibré dans le compte général (ancien compte de fonctionnement). Le compte global mentionne un excédent de charges de 104 255 fr. 05. Avec le MCH2, le résultat du compte général est corrigé avec le compte global qui tient compte des résultats des tâches autofinancées qui bouclent ainsi : un excédent de charges de 299 766.35 francs pour l'alimentation en eau, de 49 318 fr. 85 pour le traitement des eaux usées et de 24 959 fr. 85 pour la gestion des déchets. Le compte des investissements mentionne des dépenses d'un montant de 2 798 224 fr. 20 et des revenus de 35 142 fr. 90, ce qui représente des investissements nets de l'ordre de 2 763 081 fr. 30. Le bilan fait état d'actifs et de passifs pour la somme de 14 104 859 fr. 51.

Les comptes ont été vérifiés par Deolinda Valente, André Vaucher et Christian Racheter. Qu'ils soient vivement remerciés pour leur bonne collaboration et leur travail.

M. Rohrer remercie M. Habegger pour cette présentation claire et détaillée des comptes 2020 et donne la parole à l'assemblée.

Un citoyen demande quelles sont les répercussions de la rénovation du collège sur les loyers du syndicat scolaire.

M. Habegger informe que la commune est actuellement en discussion avec les communes membres du syndicat scolaire afin d'adapter les locations qui n'ont plus été modifiées depuis les années nonante.

Au vote, ce point est accepté à l'unanimité.

2. Discuter et approuver le nouveau règlement du financement spécial « réserve de fluctuation »

M. Habegger introduit ce point et explique que le règlement MCH2 exige une réévaluation tous les cinq ans du patrimoine financier. Celui-ci a été estimé pour la première fois en 2016

lors de l'introduction du nouveau système comptable. Il s'agit là d'une opération comptable fictive qui ne perturbe pas les comptes communaux. Il s'agit d'une évaluation théorique du parc immobilier. Il est prévu un report locatif de 8 % par rapport aux rentrées théoriques des locations indépendamment qu'ils soient loués ou non et l'attribuer à ce financement spécial. Ce règlement n'affecte pas le compte de fonctionnement normal.

Il lit et passe en revue les différents articles du document.

M. Rohrer donne la parole à l'assemblée, celle-ci n'est pas demandée.

Au vote, ce point est accepté à la majorité par 22 voix et une abstention.

3. Présentation du décompte final « Taxes de raccordement chauffage à distance bâtiments PA »

M. Sartori présente ce point.

Par rapport au crédit de 102 000 francs accepté par l'assemblée communale du 6 juin 2017, le décompte final mentionne une dépense totale de 99 371 fr. 20. Le crédit a donc été respecté, il affiche une économie de 2628 fr. 80.

Un citoyen demande si le coût du raccordement du collège fait partie du crédit de rénovation.

M. Lehmann répond qu'il s'agit de deux crédits différents.

M. Habegger précise que le raccordement du collège, c'est-à-dire les tuyaux externes qui arrivent au collège, fait partie du décompte présenté ce soir. Le système de chauffage interne au collège fait lui partie du crédit de rénovation.

Ce point est une information, il n'est pas voté.

4. Présentation du décompte final « Taxes de raccordement chauffage à distance bâtiments PF »

M. Sartori présente ce point.

Par rapport au crédit de 120 000 francs accepté par l'assemblée communale du 6 juin 2017, le décompte final mentionne une dépense totale de 116 244 fr. 20. Le crédit a donc été respecté, il affiche une économie de 3755 fr. 80.

M. Rohrer remercie M. Sartori.

Quelques citoyennes et citoyens prennent la parole afin d'obtenir quelques compléments d'information selon le résumé suivant :

- Des précisions sont demandées concernant la taxe de raccordement et les frais de remplacement des équipements intérieurs.

M. Lehmann répond que la taxe de raccordement concerne l'arrivée des conduites au bâtiment. Les coûts sont calculés sur les creusages, la distance, etc. En ce qui concerne la deuxième phase, c'est-à-dire l'échangeur de chaleur, celui-ci ne rentre pas dans la taxe de raccordement et fait l'objet d'une dépense séparée.

- La différence de prix semble élevée entre le collège et les autres bâtiments.

M. Lehmann répond qu'il a fallu forer et les contraintes pour arriver dans le bâtiment étaient plus élevées. De plus, le collège est un plus grand consommateur.

- Quels sont les bâtiments regroupés dans « bâtiments scolaires » ?

M. Lehmann répond qu'il y a le collège, la halle de gym et le bâtiment de l'ancienne école enfantine.

Ce point est une information, il n'est pas voté.

5. Présentation du décompte final « Assainissement sentier de la Combe-Grède »

M. Sartori présente ce point.

Par rapport au crédit de 80 000 francs accepté par l'assemblée communale du 4 juin 2012, le décompte final mentionne une dépense totale de 55 597 fr. 45. Le crédit a été respecté, il affiche une économie de 24 402 fr. 55.

M. Rohrer remercie M. Sartori et donne la parole à M. Habegger.

M. Habegger aimerait remercier au nom du Conseil municipal les bénévoles du sentier de la Combe-Grède, car sans eux l'entretien de ce sentier serait beaucoup plus compliqué. Ce groupe fait un travail remarquable qui mérite d'être souligné.

M. Rohrer remercie M. Habegger et se joint aux remerciements de ce dernier.

M. Rohrer donne la parole à l'assemblée.

Quelques citoyennes et citoyens prennent la parole afin d'obtenir quelques compléments d'information selon le résumé suivant :

- Les personnes qui empruntent le sentier doivent mieux le respecter, car trop de visiteurs se baladent hors de celui-ci, ce qui constitue un problème pour la faune et la flore.

M. Rohrer précise que Jura Bernois Tourisme et le Parc Chasseral sont sensibles à cette problématique et que des mesures sont à l'étude afin de faire respecter ces points.

- Beaucoup d'éloges sont formulés par des citoyens sur la beauté et la qualité du chemin de la Combe-Grède.

Ce point est une information, il n'est pas voté.

6. Divers et imprévus

M. Rohrer souhaite revenir sur quelques points d'anciennes

assemblées afin d'effectuer un suivi. Il en a identifié quatre qui sont les suivants :

Point 1 : M. Tschanz avait salué l'évolution de l'éclairage public, notamment à la rue Neuve et à la rue des Planches. Il avait en revanche noté que l'efficacité du dispositif à la rue des Planches n'était pas optimum et il espérait des améliorations. Est-il possible d'avoir des informations sur l'état d'avancement de ce projet ?

M. Lemaître donne quelques informations. Un rapport externe a été effectué avant le début des travaux afin de connaître l'efficacité de notre éclairage public. Ensuite les travaux de modernisation ont été réalisés. Nous allons recevoir un deuxième rapport prochainement sur les améliorations qu'ont apportées ces travaux. Ce que l'on constate aujourd'hui, c'est que l'éclairage est très subjectif, mais qu'il est beaucoup plus efficace depuis les travaux. Au sol, il est vrai que le ressenti des personnes peut être différent. Des rectifications ont été apportées à certaines places, notamment à la rue des Planches et à l'entrée de l'Orée du Bois, car les mâts étaient vraiment trop courts. Certaines rues ont subi des baisses d'éclairage, notamment la rue de la Combe-Grède, alors que dans d'autres rues il a été augmenté. Un rapport est attendu afin de procéder à un ajustement final. Nous sommes dans une phase d'amélioration qui est toujours en cours.

M^{me} Walthert trouve qu'il est bien que l'escalier entre la rue Neuve et la rue de la Côte ne soit pas éclairé.

M. Bourquin constate que l'éclairage des rues de la Côte et du Pâturage est moins bon qu'avant et demande de revoir ceci afin que cela soit au moins égal à ce qu'on avait.

M. Lemaître répond qu'effectivement le nouvel éclairage est beaucoup plus dirigé qu'avant. L'ancien éclairage illuminait les façades et autres parties non voulues, ce qui peut donner l'impression que le nouvel éclairage est moins performant, mais ce n'est pas le cas. Le but est vraiment d'éclairer l'espace public et rien d'autre.

M. Tschanz constate que, à la rue des Planches, l'éclairage est placé sur le côté opposé au trottoir. Ce qui a pour résultat d'éclairer la route au lieu des piétons.

Point 2 : M. Marchand était intervenu pour signaler que l'état de l'escalier de la rue de la Vignette se dégradait et qu'il devenait dangereux de l'utiliser. Est-ce que ce point a été examiné ?

M. Vuitel répond qu'une visite avec une entreprise de Saint-Imier a été organisée. Une offre sera prochainement reçue et ces travaux avoisineront les 50 000 francs.

Point 3 : M. Bader avait constaté que des camions passaient par la rue Neuve et la rue de la Côte afin d'aller chercher le bois déchiqueté pour l'acheminer vers le chauffage à distance. Il demandait si les routes communales étaient adaptées aux passages de camions lourds et craignait des dégâts aux routes et canalisations. Il était prévu que M. Lehmann examine la chose, est-il possible d'avoir quelques compléments à ce sujet ?

M. Lehmann répond que les camions utilisés pèsent 28 tonnes lorsqu'ils sont chargés et que les trajets ne sont

pas très fréquents. Auparavant, des camions identiques livraient le mazout et nous n'avons jamais rencontré de problème particulier. Nos routes soutiennent ce poids.

M^{me} Walthert précise que le bruit de ces camions est insupportable, ils occasionnent des dégâts sur le bord de la route de la rue du Pâturage et demande le soutien de la population, car les rues Neuve, Côte et Pâturage sont en train de subir de grands désagréments pour chauffer tout le village. Elle propose d'ouvrir la route forestière entre la rue du Pâturage et la route de Mon-Crosin pour permettre aux camions de transiter.

M. Lehmann répond que tout est mis en œuvre afin que les désagréments soient réduits au maximum. De plus, l'impact écologique a également été pris en compte, car la longueur des transports a été réduite au maximum afin que la consommation de carburant et le prix des transports ne soient pas trop excessifs.

M^{me} Walthert n'a rien contre le déchetage, mais le transport avec des gros camions qui génèrent des dégâts et font un bruit épouvantable plusieurs jours par mois doit cesser.

M. Lehmann répond que ce n'est pas possible que ces nuisances se produisent plusieurs jours par mois, car le remplissage des silos n'intervient pas si souvent. Il est possible qu'une circulation de camions par rapport à l'acheminement de la terre du chantier fût inhabituellement élevée, mais cela ne devrait plus être le cas à l'avenir.

M^{me} Walthert demande d'étudier une solution avec un transport par camion électrique plus petit.

M. Lehmann répond qu'il ne peut malheureusement pas influencer le transporteur sur le type de camion utilisé.

M. Habegger précise qu'une route qui déboucherait sur la route du Mont-Crosin n'est pas possible dans une zone de forêt. Concernant les nuisances, la rue Neuve n'est pas interdite à la circulation ni aux camions. Il faut accepter ces nuisances même si elles ne sont pas toujours agréables. Il rappelle que certains locaux subissent des nuisances depuis des années parce qu'une usine se construit près de chez eux et il n'y a jamais eu de réclamation. Le passage de temps en temps de quelques camions doit être accepté et toléré.



Au nom de l'assemblée communale

Le président : Serge Rohrer

Le secrétaire : Thierry Gerber

M. Rohrer clôt ce point et remercie M. Lehmann pour son engagement dans ce grand projet qu'est le chauffage à distance sachant que la situation n'est pas toujours des plus facile.

Point 4 : M^{me} Scheidegger souhaitait pouvoir visiter le nouveau collège, qu'en est-il ?

M. Lehmann espère que nous sommes cette fois du bon côté par rapport à la situation sanitaire. De plus, il espère pouvoir mettre sur pied une journée portes ouvertes qui permettrait de présenter aux citoyens plusieurs investissements, à savoir : le nouveau fond de la halle de gymnastique, la rénovation de la place de sport et la présentation de Villeret Energie. La date n'est pas encore fixée, mais cela fera l'objet d'une annonce dans la feuille officielle.

M^{me} Bourquin, qui habite à la rue de la Côte et qui utilise régulièrement l'escalier entre la rue Neuve et la rue de la Côte, demande s'il est possible d'installer une main courante le long de ce dernier.

M. Rohrer remercie M^{me} Bourquin et indique que le Conseil municipal en prend note.

M. Marchand a entendu pas mal de remarques concernant le collège et demande s'il est prévu de retrouver un collège fleuri.

M. Lehmann informe que les fleurs seront à nouveau installées, mais pas cette année et ceci à cause des fenêtres en chêne qui sont neuves. En effet, il serait dommage de mettre des fleurs contre ces dernières, car il semblerait que l'acidité de la terre favorise la pourriture. Une solution est actuellement étudiée pour les mettre en façade.

M. Habegger fait remarquer que des fleurs sont installées tout autour du collège et que la floraison n'est actuellement pas terminée. Il souhaite également qu'à terme le collège soit à nouveau fleuri comme auparavant.

M. Rohrer, pour terminer, souhaite mettre en évidence une personne en particulier dont le travail permet de conserver une trace écrite des délibérations des assemblées : il remercie Thierry Gerber pour la tenue des PV qu'il fait avec beaucoup d'entrain.

M. Rohrer annonce que la prochaine assemblée communale ordinaire est prévue le lundi 6 décembre 2021. Séance levée à 21 h 07 par son président.



Belle unanimité d'une maigre assemblée

19 personnes (dont huit seulement n'appartenaient ni aux autorités ni au personnel obligatoirement présents), soit 2,04 pour cent des 932 ayants droit, ont pris part lundi soir à l'assemblée municipale dite des comptes, bouclée en 35 minutes exactement.

Deux options, la première flatteuse et la seconde inquiétante, s'offrent au Conseil municipal pour interpréter cette très maigre assistance: soit la population accorde une confiance absolue à ses autorités, soit règne dans le chef-lieu un désintérêt total pour les affaires locales...

Sans opposition

Quoi qu'il en soit, ce Législatif a suivi unanimement les propositions de l'Exécutif local, à commencer par l'approbation des comptes municipaux 2020, présentés par le maire, Benjamin Rindlisbacher. On ne reviendra pas sur les chiffres de cet exercice, qui ont été détaillés dans ces colonnes tout récemment.

Une seule question était posée à ce stade, qui mérite d'être développée. Un citoyen demandait d'une part si les communes régionales sont nombreuses à gérer leurs propres crèches, d'autre part s'il ne serait pas opportun de confier cette gestion à un organe externe, afin notamment de pouvoir, le cas échéant, toucher des dédommagements au titre des RHT (réduction de l'horaire de travail).

Vincent Fleury, secrétaire-administrateur des



La commune se porte bien, ce qui conduit peut-être ses citoyennes et citoyens à lâcher la bride de leurs autorités

finances, et Benjamin Rindlisbacher, ont répondu à cette intervention en précisant tout d'abord que plusieurs communes du Vallon gèrent leur crèche et ont en effet vécu, durant la pandémie, le même problème que la nôtre.

Intéressés ? N'hésitez pas !

Plus avant, ils rappelaient que les anciennes directrices de l'institution Les Moussaillons ont spontanément proposé à la Municipalité de reprendre la gestion de cette crèche.

Interpellé, le Conseil municipal a étudié toutes les pistes possibles et tenté de trouver d'éventuels intéressés.

Ses recherches se révélant vaines, la Commune n'a eu d'autre choix, pour en assurer la pérennité, que de reprendre la gestion de la crèche à sa charge.

Or l'offre est toujours valable: si un groupe de citoyens souhaite fonder une association, en collaboration avec la Municipalité, qu'ils n'hésitent surtout pas à se manifester auprès de l'ad-

ministration ou des autorités.

Un crédit et des décomptes

L'assemblée a donc approuvé ensuite le crédit additionnel de 30 000 francs, nécessaire pour achever l'assainissement de l'éclairage public. Roberto Previtali présentait cet objet, relatif à un chantier ouvert en 2014.

Deux décomptes finaux étaient ensuite présentés à l'assemblée, à commencer par celui de la rénovation de l'école des Prés-de-Cortébert. Roxane Zürcher soulignait que malgré

des travaux supplémentaires décidés en cours de chantier, cette rénovation n'aura pas utilisé totalement l'enveloppe de 385 000 francs votée par les législatifs des communes membres du syndicat scolaire ad hoc (Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont, Sonceboz-Sombeval, Orvin, Diesse et Nods). On constate en effet une amélioration de quelque 11 000 francs.

Présenté par Roberto Previtali, le deuxième décompte concernait un chantier consé-

quent: réfection de la route de la Châtelaine, élimination des eaux claires parasites du secteur Le Pacot-La Châtelaine et préparation d'un bouclage de l'eau potable dans ce secteur. Un crédit de 145 000 francs avait été accepté par l'assemblée municipale de juin 2019. La dépense finale est inférieure de quelque 23 000 francs, en raison du transfert au nouveau Syndicat intercommunal ad hoc, de toute la partie concernant l'alimentation en eau potable.

Les factures se répartissent ainsi: 5137 francs pour ATB SA, 95318 francs pour Pro Routes SA, 18141 pour Wysbrod SA et 3207 francs pour Roland Vuilleumier SA.

Collège: du retard, mais pas d'abandon!

Au chapitre des divers, un citoyen s'enquerra de l'avancement du projet d'aménagement des alentours du collège, plébiscité l'an dernier en assemblée. Vincent Fleury précisait que la Municipalité attend une réponse à sa dernière prise de position en date, transmise en avril dernier aux autorités compétentes. Celle-ci concernant la divergence de positions entre deux organes cantonaux.

Le projet n'est pas le moins du monde abandonné, mais les autorités sont conscientes que l'attente du permis de construire le retardera. Plutôt que l'inauguration prévue à la rentrée d'août prochain, il faut sans doute se préparer à un achèvement à l'horizon 2022. | cm

Chacun trie et élimine ses déchets

Voici une dizaine de jours, la conciergerie du collège a découvert les déchets ci-dessus dans le conteneur sis tout à côté du bâtiment. Le Conseil municipal rappelle dès lors à tous quelques règles importantes.

Première précision: l'usage de ce conteneur est réservé exclusivement à l'école; nul ne peut y déverser ses ordures, de quelque nature qu'elles soient.

Deuxième remarque capitale à une époque où chacun doit fournir un effort pour préserver l'environnement et les ressources: ce genre de déchets doit être préalablement trié, puis éliminé et respectivement recyclé à l'EcoPoint communal.

Troisième et ultime rappel émanant des autorités: les



alentours du collège ne sont pas à considérer comme une place de pique-nique. Le village en compte deux, à savoir au-dessus du cimetière et dans

le secteur de Piénibon.

Au cas où cette situation se reproduirait, des contrôles seraient effectués et des mesures prises. | cm

Pas avant la rentrée

Des demandes ont été adressées à la Municipalité, pour la réouverture de la halle de gymnastique. Or le Conseil municipal préfère ne pas se précipiter. La situation actuelle sera maintenue jusqu'à la rentrée scolaire d'août prochain. D'ici là, et en particulier le 1^{er} juillet, les autorités fédérales auront communiqué les nouvelles règles en vigueur, ce qui permettra de prendre une décision durable pour l'utilisation de notre halle. | cm

Délégation

Roberto Previtali, conseiller municipal, représentera la commune à l'assemblée générale annuelle du Football-Club Courtelary, laquelle se déroulera le 2 juillet. | cm

Un avant-projet demandé pour une crèche

Ainsi que le maire l'a annoncé à l'assemblée municipale (voir ci-contre), le Conseil municipal réfléchit à l'éventuelle construction d'un nouveau bâtiment pour abriter la crèche municipale. Il s'agit d'une étude figurant à son programme de législature.

Dans cette optique, l'Exécutif a mandaté tout récemment le bureau d'architecture MBR, à Saint-Imier, afin qu'il établisse une estimation des coûts de réalisation. Cet avant-projet doit être étudié sur la dernière parcelle à bâtir encore disponible, à savoir au Pacot, derrière le garage de la voirie.

On rappellera que la Commune loue actuellement, pour sa crèche, des locaux prévus pour une soixantaine d'enfants, alors que 24 seulement fréquentent l'institution. De surcroît, l'endroit n'est guère

adapté, qui ne possède qu'une terrasse en dur et aucun jardin, et qui se trouve au bord de la route cantonale.

Au Pacot, la situation sera nettement plus adéquate, avec jardin privatif d'une part et accès direct, sans traverser la chaussée principale, à la future place de jeu du collège.

L'avant-projet commandé estimera les coûts du projet qui sera de toute façon soumis à l'électorat avant poursuite de l'étude. | cm

Don

Le Conseil municipal a décidé de soutenir, par un don de cent francs, la programme estival Musicales JUBE du Salon de musique sis à Cormoret. | cm

Le maire s'adresse à la population

Dans son message estival, le maire rappelait quelques éléments importants de la politique communale, soulignant en préambule que le Conseil a jugé pertinent de soutenir l'action *monnaie du CIDE*.

Et de rappeler aux habitants qui ne l'auraient pas encore fait, qu'ils peuvent acquérir cette monnaie, avec un rabais de 20 pour cent, auprès de Clientis CEC ou de l'administration municipale. Toutes les modalités figurent sur le site internet communal.

Benjamin Rindlisbacher adressait ses remerciements au conseiller municipal Théo Brand, qui mettra un terme à son mandat en fin d'année; sans son engagement très apprécié, les autorités n'auraient pas pu fonctionner.

Le maire revenait sur le blocage du budget, heureusement levé à mi-mai par la Préfecture. Quant à la question des chemins de finage, une procédure est toujours pendante.

Un programme en quatre axes

Le chef de l'Exécutif rappelait plus avant les quatre axes principaux du programme de législature adopté le 10 mai dernier, à commencer par l'étude d'une nouvelle crèche communale adaptée aux nouveaux besoins en termes de dimensionnement et de cadre (voir ci-contre).

Deuxième axe, la mise au point d'un concept de mobilité et de sécurité à travers le village, en lien avec la nécessaire réfection de deux ponts sur la Suze.

Le Conseil municipal entend bien terminer l'étude pour la rénovation du collège et faire voter le crédit



nécessaire, au cours de cette législature.

Enfin, moins *sexy* sans doute, mais néanmoins capital pour le fonctionnement et la modernité de notre collectivité: l'Exécutif va analyser et revoir de manière approfondie les divers règlements communaux.

Déchets: un test intéressant

Dans l'épineux domaine des déchets, Benjamin Rindlisbacher rappelait que l'Exécutif attend le permis de construire pour les conteneurs semi-enterrés et que parallèlement, il a répondu favorablement à une proposition de son prestataire, Vadec. Cet automne, probablement en septembre, un test de ramassage mobile sera mené, pour ce qui concerne les cassons combustibles. En clair, plusieurs bennes seront installées à travers la localité, où les habitants pourront déposer leurs encombrants. Détails en temps voulu. A plus long terme, ajoutait Benjamin Rindlisbacher, on étudie une solution intercommunale, afin d'éviter le triste spectacle des lendemains de collecte...

L'affaire du syndicat

En matière d'eau potable, l'orateur rappelait à la population que toutes les questions, réclamations ou autres remarques relatives à l'alimentation en eau potable doivent désormais être adressées au syndicat intercommunal et non à l'administration municipale.

En conclusion, le maire adressait ses remerciements à la population pour la confiance accordée, à ses collègues du Conseil et au personnel de la Commune pour leur excellent travail et leur magnifique esprit de collaboration. | cm

FANFARE COURTELARY-VILLERET

Nous ne vous oublions pas !

Suite à ces quelques mois difficiles, notre société n'a pas pu organiser ses traditionnelles manifestations de printemps, mais on ne vous a pas oubliés. C'était compliqué pour tout le monde et nous espérons vous retrouver pour un magnifique

concert de Noël et mettre cette pandémie enfin aux oubliettes. Un grand merci pour votre soutien qui est resté infatigable. Nous vous en sommes infiniment reconnaissants. Passez de belles vacances d'été et à bientôt. | jpt

Réclame

CARROSSERIE SUISSE

Carrosserie MONT-SOLEIL SARL

Eric Pierre
Carrosserie - Peinture

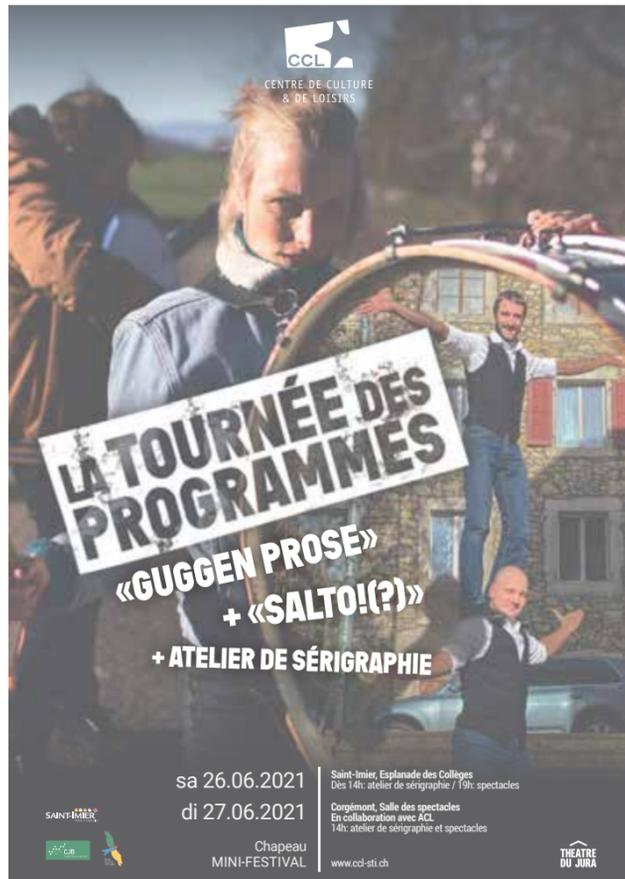
Réparation toutes marques voiture de remplacement
Pare-brise

2610 Saint-Imier
Tél 032 941 49 41
Motel 079 549 65 75
E-mail: pierre.e@bluwin.ch

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS

Un week-end riche en spectacles

Le CCL a été invité à proposer un spectacle de son choix pour la Tournée des Programmes, en collaboration avec le Théâtre du Jura qui aura lieu ce week-end



C'est comme dans les festivals en plein air, avec d'abord un spectacle, et puis encore un. Deux vrais spectacles pour présenter la première saison du Théâtre du Jura. Pour l'occasion, celui-ci propose aux centres culturels régionaux la Tournée des Programmes: un artiste mis à disposition et un autre au choix des centres culturels. Le CCL propose:

Salto! (?)

Tivert & Tifou est un duo humoristico-acrobatico-clownesque né de la complicité improbable de Thierry Grünig et Cédric Bürgi, deux anciens rivaux réunis un jour, par hasard, par le théâtre.

Deux clowns-acrobates entrent en scène. Ils sont chauds, ils sont en forme et ils sont bien partis pour envoyer du lourd. A ce détail près qu'on attend d'eux qu'ils présentent un salto à plus de trois mètres du sol... mais ça, ils ne le savaient pas avant de signer. Une telle acrobatie ne s'improvise pas. Mais qu'importe, ce parcours initiatique est parsemé de surprises et de situations cocasses. A force de portés dans les airs, d'acrobaties tournoyantes et de danses bien chaloupées, Tivert & Tifou vont-ils accumuler suffisamment de confiance en eux pour tenter, et réussir, le grand saut?

Guggen Prose (du Théâtre du Jura)

Le matin tôt, trois vélos électriques avec des charrettes spécifiquement conçues partent du Théâtre du Jura pour rejoindre leur lieu d'action. Au guidon, deux sérigraphes et un-e médiateur-trice. Les charrettes sont créées sur mesure pour se transformer, pour deux d'entre-elles en atelier de sérigraphie et pour la troisième en petit bar éphémère.

Durant l'après-midi s'installe le projet Guggen Prose. Laurence Maître, comédienne, et Félicien Donzé (Lia), musicien, proposent un spectacle gratuit et itinérant pour s'interroger sur ce qui attache un individu à un territoire. Ils cherchent des réponses dans la littérature locale, pour en faire un texte mis en musique qu'ils présentent hors des sentiers battus, pour être à la fois à la rencontre du public et au cœur de ce patrimoine sur lequel ils se questionnent. | ccl

La Tournée des Programmes
Samedi 26 juin sur l'Esplanade des collèges, St-I, dès 14h: atelier de sérigraphie, 19h: spectacles
Di 27 juin à la Salle des spectacles, Corgé, à 14h: atelier de sérigraphie et spectacles. Avec l'appui d'ACL (Art Culture Loisirs) Sonceboz-Corgémont
Entrée libre, au chapeau

SAINT-IMIER

Invitation au vernissage d'un livre

Catholiques en terres protestantes durant le Kulturkampf – Le journal de Pierre Mamie, premier curé de Saint-Imier (1859-1875) – Marikit Taylor, Lionel Jeannerat (éd.)

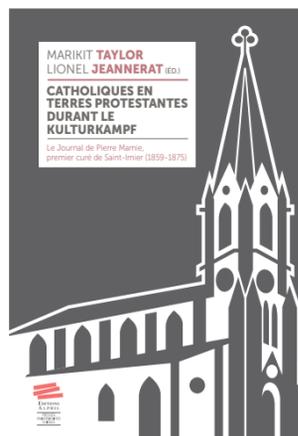
Ce livre est composé du Journal tenu, jour par jour, par Pierre Mamie, prêtre et premier curé catholique de Saint-Imier, depuis la prétendue réforme. *Je commence ce journal le 14 novembre 1859*, ainsi débute le premier tome du journal de Pierre Mamie. Pendant presque sept ans, le quotidien de la vie de sa paroisse couvrira les pages de quatre gros volumes. Après une pause de presque

sept ans dans l'écriture, Pierre Mamie se remet à l'ouvrage et rédige un cinquième et dernier cahier, qui relate au jour le jour sa lutte et celle des prêtres des paroisses catholiques du Jura bernois pendant la période du Kulturkampf.

Au-delà de l'aspect d'histoire régionale et personnelle, ce journal est un témoignage de grande valeur pour comprendre l'histoire du catholicisme en

Suisse au XIX^e siècle, la tentative de contrôler les populations catholiques installées en terres protestantes et le Kulturkampf.

Une soirée vernissage est organisée par les éditions Alphil, la Paroisse catholique du Vallon de Saint-Imier et les auteurs. Elle aura lieu le lundi 28 juin, à 20h à la Salle Saint-Georges de Saint-Imier. Entrée libre, mesures sanitaires en vigueur. | nl



PRO SAINT-IMIER

Déprédations scandaleuses

Le vététiste aperçu en train de détruire à coups de pied le passage de randonnée pédestre sis aux Pontins sur le sentier du Château d'Erquël est prié de prendre contact directement avec le responsable régional du Bernerwanderweg: Michel Liengme, les Savagnières-Dessous 55, 2610 Les Pontins, ou par email: pro.saint-imier@bluewin.ch (ce sera transmis à qui de droit). Une solution à l'amiable pourra être envisagée sinon une plainte pénale sera déposée à son encontre par l'Association des sentiers pédestres du Canton de Berne. Si ce personnage ne se dénonce pas, il y aura de fortes probabilités que ce tronçon soit tout prochainement interdit aux cyclistes de tous genres. | pro saint-imier



NOTRE HISTOIRE

en images

avec MEMOIRES D'ICI



Sonvilier, 14 juillet 1934

La ligne de chemin de fer Bienne – La Chaux-de-Fonds s'est ouverte par étapes: en 1859, la ligne Les Convers – La Chaux-de-Fonds est ouverte; quinze ans plus tard, en 1874, Bienne est reliée aux Convers par Sonceboz. Enfin Le Creux est relié à La Chaux-de-Fonds en 1888 grâce à un tunnel.

Notre image a été prise le 14 juillet 1934. Ce jour-là, à 10h 18, un train spécial conduit par une locomotive électrique flambant neuve quitte Bienne à destination de La Chaux-de-Fonds. Dans toutes les gares, même les plus petites, la foule est présente pour célébrer son électrification.

© Mémoires d'Ici, Fonds Famille Donzelot

LETTRE DE LECTEUR

Au revoir docteur et merci

Le 30 juin, le Dr Pierre Quadri part à la retraite. C'est un grand vide qu'il laissera après 34 ans de pratique. Rhumatologue reconnu bien au-delà de nos frontières pour ses compétences, il n'a pas trouvé de successeur ce qui déconcerte sa patientèle. Il est utile de rappeler que la rhumatologie est un très vaste domaine de plus de 200 maladies de l'appareil locomoteur.

Le Dr Pierre Quadri, enfant de Saint-Imier, est un grand humaniste qui a exercé son métier avec passion, mettant en permanence chacun de ses patients au centre de ses préoccupations, faisant preuve d'empathie. C'est un médecin qui grâce à sa formidable capacité d'écoute, ses compétences pointues est très aimé de ses patients, du personnel médical, de ses collègues. Au cours de sa carrière, il a ouvert 15 500 dossiers. C'est avec tristesse et souvent appréhension que ces patients vont rechercher leur dossier.

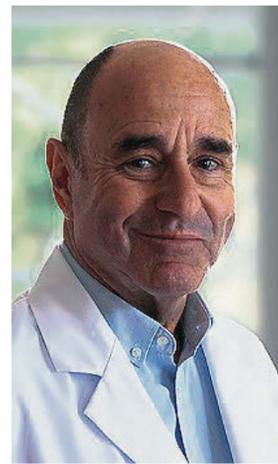
L'Hôpital du Jura bernois SA a sollicité le Dr Pierre Quadri en tant que spécialiste pour les sites de Moutier et Saint-Imier où ses compétences sont très appréciées. Il y exercera encore quelques mois à hauteur de 10%.

Il n'a pas trouvé de successeur malgré de nombreuses démarches. 10% des jeunes médecins optent encore pour un cabinet individuel, un modèle en voie de disparition.

L'exercice de la médecine au sein d'un cabinet individuel implique également de faire partie du groupe des médecins de garde et d'y consacrer quelques nuits et fins de semaine. Un service que la population de la région apprécie à sa juste valeur.

Homme de culture

Je voudrais aussi rendre hommage à l'homme de très grande culture qu'il est. Durant de nombreuses années, le Dr Pierre Quadri a été un des acteurs les plus en vue de la revue Saintimania. Auteur de textes de très grande qualité, chanteur,



danseur, il a ravi l'auditoire sans jamais dépasser ou chevaucher la ligne blanche.

Sportif accompli

Footballeur talentueux et élégant Pierre Quadri a joué un rôle important au FC Saint-Imier.

Il a été un exemple de fair-play et un modèle pour les juniors. Depuis plus de 20 ans, il co-préside le Club des 100.

Il est également un adepte de la course à pied. Plusieurs fois par semaine, il arpente les forêts des alentours de Saint-Imier et fidèle à lui-même salue avec bienveillance et simplicité les personnes rencontrées.

Merci Dr Quadri

C'est un homme de contact chaleureux qui sait autant écouter que parler, autant donner que recevoir dans la simplicité qui fermera définitivement la porte de son cabinet au soir du 30 juin. Il a soulagé et réconforté des centaines de patients, aussi je lui adresse, au nom de la majorité silencieuse de sa patientèle mille mercis pour cet engagement exemplaire.

Des remerciements également à son épouse Danièle fidèle à son poste au cabinet, ainsi qu'à sa compagne équipe d'assistantes.

Je te souhaite, ainsi qu'à ton épouse, une retraite heureuse et méritée et d'en profiter le plus longtemps possible. | john buchs

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Recherche patrouilleurs scolaires pour la rentrée

Pour assurer la sécurité des élèves, la commission scolaire de Sonvilier cherche des personnes de confiance pour faire traverser la route cantonale à nos jeunes élèves

Nous avons besoin de bénévoles pour que la patrouille continue d'exister! Quels parents, grands-parents, tante, oncle, cousine, cousin ou personne de bonne volonté sont prêts à consacrer 30 minutes de son temps par semaine pour assurer la sécurité de nos enfants? Les patrouilles ont lieu du lundi au vendredi, les matins de 7h50 à 8h15, de 11h40 à 12h05 et les après-midis de 13h15 à 13h40. Pour la rentrée

d'août, nous avons besoin de personnes disponibles le lundi de 13h15 à 13h40 et mardi de 13h15 à 13h40. Les bénévoles reçoivent un petit défraiement pour cette tâche. Si vous souhaitez participer à cette activité, ou avez besoin d'informations complémentaires, nous vous prions de contacter Diana Hug par téléphone au 079 503 12 86. Par avance merci pour votre futur engagement et bel été. | la commission scolaire

Fermeture exceptionnelle

En raison d'une formation interne, les services de l'administration communale seront fermés exceptionnellement le jeudi 1^{er} juillet de 9h45 à 12h. Nous vous remercions pour votre compréhension | cm

RENAN AVIS OFFICIELS



Bureau municipal

Jeudi 1^{er} juillet, le secrétariat communal sera fermé dès 10h en raison d'une formation. Nous vous remercions de votre compréhension. | cm

“

LA PLUME DE PAT

Le cœur, moteur de la vie charnelle

Cet organe est le centre de notre vie, mais pas de notre anatomie. Il incarne un ensemble d'expressions qui se manifestent sous forme de battements et éveille notre « moi » profond pour donner vie à une âme lumineuse. Il est le carrefour entre le passé et le devenir, ce croisement san(g)s lequel nul être humain ne peut se prétendre comme tel.

En plus d'être un moteur, c'est un guide. Il est présent dans toute histoire et s'étale sur les présents de nos rhétoriques philosophiques. Il est nos yeux, puisqu'on doit souvent regarder avec notre cœur, loin des yeux, loin du cœur. Il est notre visage *Le visage est le miroir du cœur, rire de bon cœur*. Il est notre courage *A cœur vaillant, rien d'impossible*, il est notre raisonnement *le cœur a ses raisons, que la raison n'a pas, la bouche obéit mal lorsque le cœur murmure*. Il nous gouverne *le cœur gouverne la raison, ne fais que ce que te dicte ton cœur, la bouche accuse, le cœur absout, la vraie noblesse est celle du cœur et de l'esprit*. Il est aussi mémoire lorsque l'on apprend *par cœur* ou légume lorsqu'il est *d'artichaut*. Il réjouit les géologues lorsqu'il est de marbre et qu'il devient dur comme de la roche. Il est générosité quand il est grand, il est poumon, car il lui arrive de souffler et il apporte l'efficacité au travail quand il se met à l'ouvrage.

Ainsi il est partout tout en restant en place, sans bouger, il est le moteur de notre âme. Le cœur est charmeur, tout le monde le dessine avec de jolies formes arrondies, parallèles et

régulières et une magnifique couleur rouge alors qu'en vérité il est laid, difforme et irrégulier.

Il fait palpiter la vie en véhiculant le sang, l'oxygène, les émotions en irradiant l'âme de chacun. Il est le soleil de chaque individu, source de chaleur, d'énergie et de lumière. Il est la plaque tournante des trains de nos sensations et de nos émotions. Il est apolitique, car il n'est ni à gauche, ni à droite, ni au milieu. Il est pile là où on ne sait pas bien le situer, soit à peu près par ici derrière le plexus solaire.

Et quand le cœur sort de son corps, c'est à coup de hache pour y glisser la lettre h et ainsi devenir un c« h »œur vocal, un ensemble de cœurs qui s'expriment avec force et harmonie.

Il véhicule tout ce dont nous sommes constitués: les émotions, les humeurs et les doutes. Il fait son travail, épuisant, répétitif, intense toute sa vie durant. Il se meut simplement à la réception d'une impulsion. C'est aussi simple que cela. Il apporte la vie à tous nos organes, à toutes nos cellules. L'oxygène, les sucres, les protéines, les acides aminés, les globules blancs et toutes les autres formes microscopiques qui permettent à notre rigide squelette de se mou-



Patrick Rettenmund

voir, d'évoluer, de ressentir et de se soigner.

Sans lui nous ne serions que des zombies selon certaines sources utopiques, cela peut être vraies, qui sait? Qui sommes-nous pour croire qu'ils ont tort. Il est aussi vendeur. Nombreux objets de luxe portent son nom: cœur de dragon, cœur des océans, cœur d'ébène, cœur de feu. Ces bijoux ont un prix, mais n'ont pas de valeur.

Mais d'où viennent ces battements silencieusement assourdissants? Sont-ils réellement l'origine de la vie ou simplement l'expression de la vie? Nous sommes comme toute forme vivante, un vecteur de la vie qui actionne le mécanisme de la création. Nous intégrons une âme sur une structure mécanique et, afin que l'ensemble fonctionne harmonieusement, il lui faut des organes qui travaillent en symbiose.

Le cœur est un muscle, il a donc besoin d'impulsions nerveuses pour se mettre en mouvement. Le cerveau lui a cruellement besoin de sang pour envoyer ses impulsions électriques. Ainsi, si ni le cœur ni le cerveau ne fonctionnent, d'où vient alors l'étincelle de la vie? D'où provient cette énergie originelle? Ces questions rejoignent étrangement celles concernant l'origine de l'univers...

C'est au crépuscule de notre vie que soudainement ces interrogations resurgissent et s'imposent dans nos pensées sans toutefois y trouver de réponse. Par le passé cette situation eut été anxiogène, gênante et déroutante, mais lorsque le soleil joue pour la dernière fois à cache-cache, les questions se dissipent et les réponses deviennent inutiles. Nous n'influons pas le cycle de la vie avec nos questions ou nos réponses, avec notre intelligence ou notre conscience, car nous ne sommes que les témoins de nos existences, les esclaves de nos addictions, les coqs de nos réussites et les victimes du temps qui passe.

Puis un jour, sans aucun préavis, le son du tambour de la vie se tait. Nous devons quitter la chambre de notre existence physique et éteindre définitivement la lumière. La porte se referme derrière nous, mais... alors que l'on pense finir poussière d'étoiles dans un univers sombre et glacé, une énorme lumière nous envahit et trace notre nouvelle voie. Lumière puissante, attirante, chaleureuse et rassurante. Tel un trou noir enveloppé de soie, nous sommes lentement guidés vers une nouvelle destination. Une nouvelle expérience dénuée de toute enveloppe physique et de toutes contraintes sociales s'ouvre à nous.

*C'est alors que sans peur
une nouvelle ère sonne l'heure
des battements d'un nouveau cœur...*

*A la mémoire de mon père, André,
et d'Olivier*

f Retrouvez les textes de Patrick Rettenmund sur sa page facebook *L'instant présent*

”

Réclame

La nouvelle BCBE à Saint-Imier

Nouvel emplacement
à partir du 28 juin 2021
Place du Marché 5, Saint-Imier



Offrir un suivi personnel. Par conviction.



B E K B

B C B E

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Les cadavres exquis enfin de sortie

Cette rencontre – exposition devait avoir lieu il y a plus d'une année. Pandémie oblige, la situation a fait que par deux fois, elle a dû être repoussée. Elle aura bien lieu dès le 9 juillet et c'est presque un miracle! C'est avec impatience que les organisateurs et les photographes attendent enfin les visiteurs!

Pour sa 5^e édition, la Rencontre Photographique devient aussi graphique. Le cadre de création de l'exposition est singulier. Il est composé de frises qui s'inspirent des *cadavres exquis*. Ce jeu graphique ou d'écriture consiste à composer une phrase, un dessin, une histoire par plusieurs personnes, sans qu'aucune d'elles ne puisse tenir compte de la collaboration des précédentes. Il a été inventé par le mouvement des surréalistes, en particulier Jacques Prévert.

60 photographes et dessinateurs ont participé à ce jeu original et une dizaine de chaînes ont été constituées. Certaines sont exclusivement photographiques ou graphiques, d'autres mixtes. Il y a aussi une chaîne libre en ligne. Des dessinateurs du festival BD Tramlabulle ont composé une chaîne uniquement sous forme de dessins. Une classe d'école de Bévillard s'est prêtée au jeu ainsi que des requérants d'asile de la région. L'ensemble ne représente pas moins de 210 photographies ou dessins.

Ce projet reste fidèle aux vocations premières de l'association Rencontre Photographique. Il permet à chacun et chacune de participer à un événement culturel d'importance à travers une performance collective. Le but est aussi de permettre la rencontre en organisant une soirée de vernissage durant laquelle conférences et présentations génèrent contacts et discussions.

Une publication permet de prolonger cette exposition sur le papier et dans le temps.



Photo: Magali Von Balmoos, Nidau

Fête de la photo et vernissage

Le vendredi 9 juillet, dès 18h aura lieu le vernissage avec un programme varié:

– 18h: ouverture de l'exposition et partie officielle, inter-

vention de Carine Bassin, conseillère municipale de Tramelan

– 18h30: cadavre exquis musical: Victor Garcia Valdivia et ses musiciens proposent des improvisations en partant

d'un rythme donné par un spectateur.

– 19h à 22h: cadavre exquis gustatif: le restaurant du CIP vous propose de 19h à 22h, tagliatelles maison, préparées devant le client, choix de

saucis. Buffet de salades et antipasti. Choix de desserts italiens.

– 19h à 22h: présentation du cadavre exquis: les 7 cadavres exquis exposés comportent chacun 30 pho-

tos et 10 auteurs. A l'occasion du vernissage, les photographes et dessinateurs présentent leur travail.

– 20h30: cadavre exquis musical: Victor Garcia Valdivia est un musicien batteur et percussionniste né à La Havane (Cuba). Sa passion de musique et de rythmes le conduit jusqu'en Suisse où il entame sa carrière de professeur de musique tout en intégrant différentes formations. Habitant de Tramelan depuis trois ans, il continue son parcours en collaborant avec différents artistes régionaux (Thomas Loosli, Colour of Rice, Afra Kane, etc.).

Afin de permettre au plus grand nombre possible de participer, un cadavre exquis numérique a été créé sur la Toile (www.tramelan-photo.ch). Le principe est simple: s'inspirer du texte et de l'image précédente pour, à son tour, faire une photo et écrire une phrase pour ainsi au final raconter une histoire! Les chaînes ainsi réalisées seront projetées en continu pendant le vernissage.

| mc

CIP Tramelan
Cadavres exquis photographiques du 9 juillet au 11 septembre
Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 20h, samedi de 15h à 20h. Dimanche et jour férié (1^{er} août): fermé
Vernissage: vendredi 9 juillet, dès 18h

DIVERTISSEMENT

Sudoku N° 1027

moyen

6			4					
	2	1	7					
	3			9	2	1	8	
5				2			7	
8				7				5
	9			3				4
	6	4	2	8				9
					7	6	4	
					9			8

Agnès, t'as 5 minutes pour le faire

TRAMLABULLE

Une affiche au goût de la covid

La 24^e édition du festival international de la bande dessinée et de ses connexions au multimédia Tramlabulle se déroulera au CIP de Tramelan le samedi 25 et le dimanche 26 septembre. Le comité d'organisation dévoile l'affiche réalisée par l'auteure suisse Caro. Pour cette 24^e édition du festival de Tramlabulle, Caro s'amuse avec la covid-19 et l'imagine en lectrice amusée de bandes dessinées. L'affiche se veut joyeuse et colorée comme pour annoncer un retour à une vie sociale conviviale. Sur les piles de livres, Caro rend aussi hommage aux séries et héros d'hier et d'aujourd'hui avec des clin d'œil appuyés aux conséquences de cette pandémie. Si Spirou perd le goût et Lucky Luke vaccine plus vite que son ombre, elle n'oublie pas que les femmes en blanc sont épuisées!

Qui est Caro?

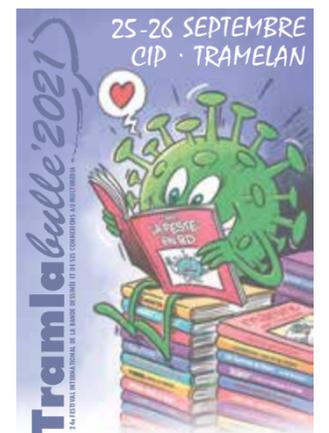
Caroline Rutz dite Caro, passionnée depuis toujours par l'illustration, suit des études de graphiste à l'école d'arts visuels de Bienne. Parallèlement à ses études, elle se lance dans le dessin de presse en gagnant un concours! Elle fourbit ses premières armes dès 1994 comme dessinatrice de presse au Bieler Tagblatt, le quotidien alémanique biennois et de 1997 à 2007 au Journal du Jura, le quotidien romand biennois. Elle y acquiert une sensibilité pour les deux cultures (alémanique et romande), ainsi que le sens journalistique. A cette époque, Caro réalise également des dessins dans les tribunaux lors de procès, des storyboards et diverses collaborations pour des journaux d'étudiants ou

de la ville. Elle dessine pour Vigousse, le petit satirique romand, dès ses débuts en 2009. Aujourd'hui, elle dessine régulièrement pour Le Matin Dimanche, Bieler Tagblatt et Vigousse.

Son dernier album *Quelle cirque!* nous entraîne dans un florilège d'humour avec ses dessins de presse qui traitent des sujets d'actualité avec un ton grinçant et sarcastique.

Programme Tramlabulle 2021

Une trentaine d'auteurs et d'auteurs en dédicaces, quatre expositions, des performances dessinées, des spectacles en journée pour les enfants, des concerts le samedi soir, des ateliers de dessin pour les écoles, des stands de ventes de bandes dessinées, Trocca-



zabulles pour vendre/échanger des bd entre particuliers. Tout cela dans le respect des mesures sanitaires du moment. Le programme complet sera dévoilé début septembre sur www.tramlabulle.ch et l'entrée reste gratuite. | ch

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS
A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Un besoin particulier...

logo
flyers
corporate Identity
publicités
brochures
faire-part
remerciements
matériel de vote
livrets de fête
journal d'entreprise
matériel de bureau

Notre créativité répondra à tous vos désirs.

imprimerie

bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

Les animations mobiles estivales sont de retour

C'est avec un grand plaisir que l'AJR annonce le retour et le programme des animations mobiles du mercredi après-midi à la piscine communale du Château à Tramelan



Durant trois mercredis, les 7 et 14 juillet ainsi que le 11 août, des animations particulières seront proposées aux jeunes de 6 à 20 ans dans l'enceinte de la piscine communale du Château de Tramelan de 14 à 17 heures. Sur place, l'équipe d'animation socioculturelle proposera, aux jeunes et moins jeunes,

des matchs de ping-pong, de beach-volley, mais aussi de football et autres jeux de raquettes. Pour tous, ravitaillement offert avec de l'eau et des fruits. Tout en garantissant les mesures de sécurité et de protections en vigueur, musique et ambiance détendue seront de la partie!

Tout le matériel de sport sera mis à disposition gratuitement par l'AJR. De même, pour les détenteurs de la carte du centre de jeunesse sur présentation de cette dernière, l'entrée à la piscine sera gratuite les jours d'activités. Pour les jeunes de 6 à 20 ans qui n'auraient pas la carte de

l'Action Jeunesse Régionale, un coupon d'entrée sera téléchargeable sur le site www.a-j-r.ch. Ces coupons pourront aussi être retirés dans les locaux de l'AJR de Malleray et de Tramelan durant les permanences.

Les animations mobiles du mercredi après-midi offrent aux jeunes de la région un lieu et un moment de rencontre, de détente, de divertissement, d'écoute et de conseils.

Programme

- 7 juillet, Tramelan, piscine communale du Château
- 14 juillet, Tramelan, piscine communale du Château
- 11 août, Tramelan, piscine communale du Château

Infos pratiques

Le mercredi après-midi, selon programme ci-dessus. De 14 h et jusqu'à 17 h. Pour les jeunes

âgés de 6 à 20 ans. Des animateurs seront toujours présents pendant les heures d'accueil. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire et c'est gratuit.

L'Action Jeunesse Régionale – spécialiste de l'animation de jeunesse

L'Action Jeunesse Régionale est une association privée à but non lucratif qui a pour mission d'améliorer la qualité de vie des jeunes à travers l'apprentissage de la vie en communauté et la sociabilisation. Les activités qu'elle propose s'inscrivent dans l'animation socioculturelle.

L'équipe d'animation de l'Action Jeunesse Régionale se réjouit d'ores et déjà d'accueillir prochainement les jeunes de la région; que ce soit dans les locaux de Malleray ou Tramelan, pendant les animations mobiles du mercredi après-midi ou lors des animations en réseau. | pab



EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

DE LA CUISINE AU PARLEMENT
VENDREDI 25 JUIN, 18 H
MARDI 29 JUIN, 20 H

de Stéphane Goël. La route de la cuisine au parlement a été longue et semée d'embûches pour les Suissesses. Quatre générations ont dû se battre pour que l'électorat masculin accorde aux femmes le droit de participation aux décisions politiques. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 26.

SANS UN BRUIT – A QUIET PLACE
VENDREDI 25 JUIN, 20 H 30
SAMEDI 26 JUIN, 21 H
DIMANCHE 27 JUIN, 17 H

de John Krasinski, avec Emily Blunt, Cillian Murphy. Après la lutte pour la survie dans le film d'horreur *A Quiet Place*, les choses ne restent pas tranquilles longtemps. Car même si une méthode a été trouvée pour contrer la menace, la lutte pour la survie est loin d'être terminée. En français. 16 ans. Durée 1 h 37.

GAGARINE
SAMEDI 26 JUIN, 18 H
DIMANCHE 27 JUIN, 20 H

de Fanny Liatard et Jérémy Trouilh, avec Alseni Bathily, Lyna Khoudri. Yuri, 16 ans, rêve de vaisseaux spatiaux, de contrées lointaines et de devenir un jour cosmonaute. Il n'a jamais quitté la cité Gagarine dans la banlieue parisienne, et vit seul dans l'un des nombreux appartements du complexe, avec ses dessins, ses cartes de l'es-

pace et un vieux télescope. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1 h 38.

CONJURING 3 : SOUS L'EMPRISE DU DIABLE
VENDREDI 25 JUIN, 22 H 30
LUNDI 28 JUIN, 20 H

de Michael Chaves, avec Patrick Wilson, Vera Farmiga. Le film retrace une affaire terrifiante de meurtre et de présence maléfique mystérieuse qui a même ébranlé les enquêteurs paranormaux Ed et Lorraine Warren, pourtant très aguerris. En français. 16 ans. Durée 1 h 52.

SEURS
MERCREDI 30 JUIN, 20 H
JEUDI 1^{ER} JUILLET, 18 H

de Yamina Benguigui, avec Isabelle Adjani, Rachida Brakni, Maïwenn. Depuis trente ans, trois sœurs franco-algériennes, Zorah, Nohra et Djamilia vivent dans l'espoir de retrouver leur frère Rheda, enlevé par leur père et caché en Algérie. Alors qu'elles apprennent que ce père est mourant, elles décident de partir toutes les trois le retrouver en Algérie dans l'espoir qu'il leur révèle où est leur frère. En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 1 h 35.

THE UNITED STATES VS BILLIE HOLLIDAY
JEUDI 1^{ER} JUILLET, 20 H

de Lee Daniels, avec Andra Day, Evan Ross, Garrett Hedlund. L'histoire émouvante de la légendaire chanteuse de jazz Billie Holiday qui s'est battue contre les discriminations raciales et contre l'oppression de l'Etat sur une large partie de la population américaine. En VO s.-t. 16 ans. Durée 2 h 08.

AU ROYAL À TAVANNES

UN ESPION ORDINAIRE – THE COURIER
VENDREDI 25 JUIN, 20 H
SAMEDI 26 JUIN, 21 H
DIMANCHE 27 JUIN, 17 H

de Dominic Cookelanguie, avec Rachel Brosnahan, Benedict Cumberbatch. L'histoire vraie de l'homme d'affaires Greville Wynne et de sa source russe Oleg Penkovski dit *Ironbark* qui aida la CIA et le MI6 à pénétrer le programme nucléaire soviétique durant la Guerre froide. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 52.

OPÉRATION PORTUGAL
SAMEDI 26 JUIN, 17 H
DIMANCHE 27 JUIN, 20 H
MARDI 29 JUIN, 20 H

de Frank Cimièrre, avec D'Jal, Sarah Perles. Hakim, 35 ans, sympathique fic

de quartier d'origine marocaine, doit infiltrer la communauté portugaise pour les besoins d'une enquête. Mais peut-on devenir portugais en 3 jours? Surtout quand on sait qu'en intervention, Hakim est une catastrophe ambulante. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1 h 31.

HITMAN & BODYGUARD 2
JEUDI 1^{ER} JUILLET, 20 H

de Patrick Hugues, avec Ryan Reynolds, Samuel L. Jackson, Salma Hayek. Cette suite reprend quelques années après les événements du premier film. Le garde du corps Michael Bryce et l'assassin Darius Kincaid restent amis et les deux hommes se lancent dans une nouvelle aventure pour sauver la femme de Darius, Sonia, de nouvelles menaces. En français. 16 ans. Durée 1 h 57.

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

Le personnel soignant demande une augmentation

... ET VOUS DÉSIRERIEZ COMBIEN D'APPLAUDISSEMENTS EN PLUS !?!



HITMAN & BODYGUARD 2

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 25 juin au 1^{er} juillet: Pharmacie-plus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h45.
Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19h 15-19h45

TRAMELAN
Du 25 juin au 1^{er} juillet: Pharmacie Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h et 18h30-18h45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN
0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par8 : 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD
VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN
rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi et vendredi: 15h 15-18h, accueil adolescents 10-17 ans
032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOTHEQUE UPJ

www.bibliobus.ch

CORGÉMONT gare
Mardi 6 juillet: 15h 15-17h
LA FERRIÈRE commune
Samedi 10 juillet: 9h 45-11 h 45

FRINVILLIER
Mardi 17 août: 16h30-17h 15

ORVIN centre du village
Mardi 6 juillet: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 25 juin: 17h30-19h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 25 juin: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 29 juin: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 25 juin: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY collège
Lundi: 15h-17h30
Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30
Vendredi: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER
rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes

Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILIER collège
Lundi: 17h-19h
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE collège
Mardi: 15h 15-17h 15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h 15-19h

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY
Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE
Mardi-dimanche: 10h-18h (dernière entrée à 17h)

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.ch
www.chezcamillebloch.ch

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h 15-9h 10
Gym Seniors: mercredi 9h 15-10h 10

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.

Danielle Beraldo 079 105 40 34

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 14h 15 à la halle de Péry
Dimanche: 11h-12h à la place ourge
Leçons ouvertes à tout le monde

PLAGNE

centre communal
Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires)

SONCEBOZ
halle de gymnastique
Mardi: 20h 15-21h 15
60 francs/an
Étudiantes 30 francs/an
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN
chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06
cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.rm.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Jusqu'en 2021, l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier sera fermée afin d'effectuer des travaux de rénovation et d'agrandissement.
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlehot@bluewin.ch

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU
TRAMELAN
chemin du Château 30
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
Caisse: 032 487 59 50
Buvette: 032 487 59 26

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIER sur le Pont
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
032 941 28 42

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 26 et du 27 juin assuré par Jean-Luc Nicolet et Sébastien Gurtner, bienvenue aux promoteurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Route 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@cormoret.ch
www.cormoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortelary.ch
www.cortelary.ch

COURTELARY
Lundi-jeudi: 8h-12h
Jeudi: l'après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Fermé: vendredi 25 juin
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30)
Mercredi: 10h30-12h
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 10h30-12h
La Charrière 6
2534 Orvin
032 358 01 80
administration@orvin.ch
www.orvin.ch

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN

Fermé: jeudi 1^{er} juillet
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch
admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lundi-mercredi: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier, CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Mardi et jeudi: 15h-17h
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILIER
Fermé: jeudi 1^{er} juillet de 9h45-12h
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Mardi et mercredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi, mardi, mercredi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30

Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »: 032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville
2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Fermé: jeudi 1^{er} juillet
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

Réclame

POMPES FUNÉBRES
NIGGLI
Jour et nuit
Chambres mortuaires et salle de cérémonie
Saint-Imier • 032 941 27 55
www.pf-niggli.ch

bechtel-imprimerie.ch

À DONNER

plusieurs radios portatives avec lecteur de CD

via@bluewin.ch ou 077 453 19 57

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Claudia Lopes

Corr. et facturation: Nicole Liorol
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

CHASSE À LA ROSETTE

Les lauréats récompensés



Cédric Spielhofer et les gagnants de gauche à droite: Daniel Tschan, Nathalie Stengel, Sandra Steulet, Florian Chatelain et son petit-fils et Maina Hofmann

Pour le second concours organisé par la Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est le fromage régional qui a été mis en avant.

Il fallait trouver 17 rosettes de Tête de Moine dispersées dans l'édition du 11 juin dernier. Pas moins de 130 bulletins nous sont parvenus. Les 5 gagnants tirés au sort parmi les bonnes réponses étaient invités à retirer leurs prix à la Fromagerie Spielhofer SA.

Après de passionnantes explications et démonstrations sur la fabrication de la Tête de Moine, Cédric Spielhofer a convié les gagnants à une dégustation des produits maison, avant de leur remettre un magnifique panier composé de spécialités produites sur place.

La rédaction adresse ses chaleureux remerciements à tous les participants ainsi qu'à la Fromagerie Spielhofer SA pour sa générosité. | sb

GYMNASSE FRANÇAIS DE BIENNE

Fête de promotion des bacheliers et bachelières 2021

Sur les 147 candidates et candidats qui se sont présentés aux examens de maturité au Gymnase français de Bienne, 142 ont obtenu leur certificat de maturité

Les meilleurs résultats (moyenne de 5.5 ou plus), récompensés par un prix d'excellence attribué avec le soutien de l'Université de Neuchâtel, ont été réalisés par: Loris Roth, Moutier, 5.77 de moyenne, Garance Glardon, Sonceboz-Sombeval, 5.73 de moyenne; Yasmina Grossenbacher, Reconviiler, 5.65 de moyenne; Théana Dubail, Tramelan, 5.5 de moyenne.

Les 52 candidats des classes bilingues du Gymnase français de Bienne et du Gymnasium Biel-Seeland, ont tous reçu leur certificat de maturité bilingue.

Le prix de la Conférence des maîtres du Gymnase français de Bienne a été décerné à Samuel Vuilleumier (Bienne). Elle tient à honorer ainsi un engagement exceptionnel, musical et artistique, au sein du gymnase.

Le prix de l'Angybie, l'Association des anciens élèves du Gymnase français de Bienne, a été attribué à Yvonne Marchand (Tavannes). Se sentant concernée par le changement climatique, elle a réalisé un livre de recettes de cuisine intitulé Local, conçues à partir de produits bio provenant de 30 km autour de Tavannes.



Le Jury de l'Ancienne société des sciences naturelles de Bienne a primé les travaux de maturité de trois élèves: celui de Vincent Rosenpflanzler (Evi-lard), intitulé Un robot qui écrit, de Mauro Sbicego (Bienne), intitulé Shazam per Gedanken,

et celui de Sidonie Voisard (La Neuveville) intitulé Les champs électromagnétiques non ionisants peuvent-ils impacter notre organisme?

Le prix Lüthy 2021 récompensant d'excellentes dissertations a été remis, en français, à Aitor Meyer (Moutier), en allemand, à Yasmina Grossenbacher (Reconviiler), et en anglais, à Myriam Simonazzi (Berne).

Les cérémonies de remise des certificats de maturité et des prix ont été une nouvelle occasion d'assister, vendredi 18 juin, aux prestations du Big Band du Gymnase, sous la direction d'Olivier Membrez. | cg

La rédaction de la Feuille d'Avis du District de Courtelary félicite tous les bacheliers et bachelières de son bassin de population:

Orvin: Yann Kipfer, Leandra Lafranchi. **Péry:** Ilaria Pisanello. **La Heutte:** Tressie Bony; Théo Minger. **Sonceboz-Sombeval:** Valentine André; Ilona Braut; Garance Glardon (prix d'excellence, 5.73 de moyenne); Maylane Sulliger. **Corgémont:** Tom Bühlmann; Enola Pagnon; Damien Weingart; Romane Wermeille. **Cortébert:** Arthur Bühler; Vanessa Leiser. **Courtelary:** Eliot Bonnet; Jeanne Galley; Samuel Humbertclaude; Théo Sollberger. **Cormoret:** Jeremy Kündig. **Saint-Imier:** Rita Breguet; Anaïs Springenfeld. **Tramelan:** Agon Abazi; Léonie Bangerter; Eva Cabete Ferreira; Margot Chatelain; Lucie Cuenin; Beatriz Da Silva Grou; Théana Dubail (prix d'excellence, 5.5); Mélanie Hasler; Aurélie Hiltbrand; Emmanuel Liechti; Bruno Loureiro.

RECETTE D'ICI

Gaspacho vert, petites tartines à la ciboulette

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région 4-6 30' 20' Vege

INGRÉDIENTS

- Gaspacho**
5 dl eau
2 cc bouillon de légumes
200 g petits pois frais (écossés) ou surgelés
2 oignons de printemps
1 concombre
10 g beurre
1 yoghourt à la grecque nature
Sel et poivre
Poivre de Cayenne

- Tartines à la ciboulette**
20g beurre mou
Sel
1 botte de ciboulette
4-6 tranches de baguettes



PRÉPARATION

- Verser l'eau et le bouillon dans une casserole, porter à ébullition. Ajouter les petits pois, les cuire 6 à 8 minutes, en égoutter la moitié environ, rafraîchir dans de l'eau glacée, réserver et laisser le reste des petits pois dans le bouillon. Laver les oignons et les émincer finement. Laver le concombre, le peler, le partager dans le sens de la longueur, l'épépiner et l'émincer. Chauffer le beurre dans une casserole, ajouter les oignons émincés et les faire revenir 1 à 2 minutes. Ajouter le concombre émincé et le bouillon réservé, porter à ébullition, cuire 5 minutes et retirer du feu. Mixer en une purée bien fine, passer. Ajouter le yoghourt et mélanger. Rectifier l'assaisonnement. Laisser refroidir puis entreposer au frais jusqu'au moment de servir.
- Bien mélanger le beurre et le sel. Laver la ciboulette, la sécher, la ciseler, l'ajouter au beurre et mélanger. Tartiner les

tranches de baguettes du beurre à la ciboulette et déposer sur une plaque garnie d'un papier de cuisson.

- Peu de temps avant de servir, passer les tartines au four, à 230°C, pendant 3 à 4 minutes, dans le haut du four, dresser le gaspacho dans des assiettes creuses, des bols ou des tasses, parsemer les petits pois réservés. Accompagner la soupe froide avec les tartines tièdes.

Rubrique offerte par

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

- Mardi et vendredi au marché à Saint-Imier
- Service de livraison à domicile

+41 32 396 10 20 • WhatsApp 079 820 67 63
info@schwab-gemuese.ch • www.schwab-gemuese.ch

AGENDA

- VENDREDI 25 JUIN**
- Concert de Tramusica en 4 quatuors, église réformée, Tramelan, 20h
- MERCREDI 7 JUILLET**
- Animations mobiles de l'AJR à la piscine de Tramelan, de 14h à 17h
- VENDREDI 9 JUILLET**
- Vernissage des Cadavres exquis photographiques, CIP, Tramelan, dès 18h
- MERCREDI 14 JUILLET**
- Animations mobiles de l'AJR à la piscine de Tramelan, de 14h à 17h
- EXPOSITIONS**
- Exposition de photos de Noëlle Foucaud et Yann Haenni, Résidence des Fontenayes Ouest, Saint-Imier. Jusqu'au 30 juin. Tous les jours, 13h-17h30
 - Le jardin extraordinaire de Valérie Losa, exposition, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 27 juin. Mercredi-vendredi de 14h à 18h, samedi et dimanche de 14h à 17h
 - Exposition de peintures de Véronique Zaech, CIP, Tramelan, jusqu'au 3 juillet. Lundi-vendredi: 8h-20h, samedi: 15h-18h, dimanche: fermé
 - Masques de Hans-Jörg Moning, La Cave de Soyhières, jusqu'au 27 juin. Vendredi de 18h à 20h, samedi et dimanche de 15h à 18h
 - Rencontre photographique Cadavres exquis, CIP, Tramelan, du 9 juillet au 11 septembre. Lu-ve: 8h à 20h, sa: 15h à 20h, di: fermé
- SAMEDI 26 JUIN**
- Portes ouvertes à l'école enfantine, Orvin, de 14h à 17h
 - Journée de culture urbaine, autour du collège, Courtelary, dès 9h30
 - Tournée des Programmes, atelier de sérigraphie et spectacles, Esplanade des collèges, Saint-Imier, dès 14h
 - Le rêve de Lili, ancienne usine Langel, Courtelary, 14h et 16h
- DIMANCHE 27 JUIN**
- L'Heure musicale estivale, Salon de musique, Cormoret, 17h. Inscription obligatoire
 - Tournée des Programmes, atelier de sérigraphie et spectacles, Corgémont, dès 14h
 - Le rêve de Lili, ancienne usine Langel, Courtelary, 14h et 16h
- LUNDI 28 JUIN**
- Vernissage du livre *Le Journal de Pierre Mamie*, salle Saint-Georges, Saint-Imier, 20h
- MERCREDI 30 JUIN**
- Boccia et fête des 30 ans de la gym séniors hommes, boccidrome Corgémont, dès 9h
- SAMEDI 3 JUILLET**
- Contes pour enfants *La riche marchande, la jeune Elisa et le trésor venu des Indes*, dès 8 ans, CIP, Tramelan, 17h
- DIMANCHE 4 JUILLET**
- Ouverture de la Maison Robert à Jorat, Orvin
 - Concert de l'AMC, petite histoire de la critique musicale, Collégiale, Saint-Imier, 12h15

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Entre l'EURO 2020 et sa compétition, le club toujours sur la brèche



C'est la fête à la Clientis Fan Zone Arena

Quel que soit le temps, la Clientis Fan Zone Arena joue à merveille son lieu de partage et de rencontre. Elle a fait le plein lors des grands matchs, un peu moins par temps maussade, la population prend plaisir à s'y retrouver. Les deux clubs organisateurs, le Hockey Club et le Football Club y mettent de la sueur et varient les menus, tout en assurant le traditionnel. Convivialité et bonne humeur sont de la partie, on est au début de l'été et jusqu'au terme de l'Euro 2020, il y a encore de chaudes soirées en perspectives.

Le FC Saint-Imier et Nathan Jeanneret c'est déjà fini

Après un succès difficile à se dessiner (2-1) sur le terrain d'Etoile Sporting, il y a déjà deux semaines, une séance entre Nathan Jeanneret et le Président Grégor Doutaz a abouti à une séparation. Dans les faits, de profondes difficultés de com-

munication entre le désormais ex-coach imériens et certains joueurs ont débouché sur une situation intenable. D'un commun accord, Nathan Jeanneret très déçu ne sera plus sur le banc de la 1^{re} équipe du FC Saint-Imier. Le Président du FC Saint-Imier tient à remercier son ancien coach pour tout son investissement et ne remet aucunement en cause les capacités de Nathan Jeanneret.

En lutte pour conserver une quatrième place

A Marin, pour son premier match de l'après-Jeanneret, c'est Raphaël Bovy qui assurait l'intérim. Les jaunes et noirs ont plutôt bien réagi après ce divorce surprenant. D'abord menés 2-0 à la pause, les Imériens se sont totalement rebiffés en seconde période. C'est Danilo Biferi qui allumait le feu dans la défense locale après seulement quatre minutes de jeu. Puis les buts tombèrent régulièrement avec notamment un doublé de Luca

Pepe, Marin était asphyxié par le raz-de-marée des visiteurs. A une journée de la fin du championnat, les pensionnaires de Fin-des-Fourches vont se battre pour maintenir leur quatrième place en accueillant Audax-Friul qui pointe à une petite unité du FC Saint-Imier. En attendant, les dirigeants du club sont à la recherche d'une solution pour diriger l'équipe fanion. Des contacts sont pris, mais on ne va rien précipiter. Cela veut dire que le poste d'entraîneur du FC Saint-Imier est ouvert pour la saison 2021-2022. | gde

2^e ligue Marin I – Saint-Imier I _____ 3-5
4^e ligue Hauterive II – Saint-Imier II Sonvilier _____ 1-2
5^e ligue Unine II – Saint-Imier III _____ 1-4

Samedi 26 juin
2^e ligue 18 h: Saint-Imier I – Audax Friul

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

Un festival de buts

Samedi dernier, la 1^{re} équipe du FC La Suze 07 se déplaçait sur le terrain du CS Belprahon pour son seul et unique match du printemps, afin de clore le 1^{er} tour (!) d'une nouvelle saison gâchée par la Covid-19. La Suze n'avait plus de risques d'être sous la barre après la défaite du FC Courtelary le jour précédent, mais pouvait encore se retrouver 9^e et être sous la menace d'une relégation (un certain nombre des plus mauvais 9^e étant aussi relégués, le nombre d'équipes touchées dépendant du nombre de formations de l'AFBJ reléguées de 2^e ligue interrégionale).

Contre une équipe n'ayant toujours aucun point à son compte, le suspens a duré 40 secondes, le temps pour Cyrill Rohr d'ouvrir le score sur un service de Patrick Challandes. A la 10^e, Patrick servait son 2^e assist pour Kewin Knuchel, libre de tout marquage, qui battait le gardien d'une jolie tête. Ensuite, Belprahon allait avoir sa seule occasion de la mi-temps, mais l'attaquant manquait le cadre à 5 m du but. Le 0-3 était évité de justesse par le gardien, qui se détendait pour dévier sur le poteau un subtil geste à la Zlatan de Jérémie Greub sur une balle d'Anthony Vicenzi. Peu avant la demi-heure, une combinaison Greub – Challandes – Knuchel permettait à Patrick de signer un triple assist. Alors qu'on jouait la 32^e minute, c'est le capitaine Dany Wyssen qui ouvrait son compte, suite à un service de Kewin. Deux buts tombaient encore avant la mi-temps, d'abord par Kewin, qui complétait son coup de chapeau en lobant le gardien, puis par Patrick, qui fusillait le gardien d'une puissante tête sur un centre de Jérémie Greub.

0-6 à la mi-temps, premier set pour La Suze 07!

En seconde période, Sacha Calegari, orphelin de son assistant Yuichi Gianferrari (déjà en route pour le soleil) pour ce match, faisait rentrer ses 5 jokers. Le rythme, les occasions et les buts n'allaient pas baisser. Dès la reprise, Jérémie Voisard trouvait la faille pour le 0-7. A peine le temps de faire quelques passes que Swen trouvait Jérémie Greub, qui dribblait le gardien et marquait le 0-8

dans le but vide.

A la 57^e, le CS Belprahon inventait un mode de défense sur coup-franc excentré. Au lieu de tenir la ligne des 16 m, les joueurs visiteurs pouvaient tranquillement se positionner dans les 5 m adverses. Marc Tschannen trouvait au premier poteau Jérémie Greub qui crucifiait le gardien d'une tête rageuse. Le but qui allait suivre valait son pesant d'or, la règle voulant que celui qui met le 10^e but offre la caisse de bières à la fin du match!

Comme personne ne voulait se dévouer, le CS Belprahon en profitait pour se créer son occasion de la 2^e mi-temps, mais l'attaquant local perdait son duel face à Steven Rohr.

L'heureux signataire du 0-10 était finalement Swen Grandjean, que toute l'équipe remercie encore chaleureusement! Il doublait son total 3 minutes plus tard, sur un bijou de lob lointain après un service de Fabio Leo. A quinze minutes du terme de la saison, Léo Auderset passait à Marc Tschannen, qui passait le défenseur de 3 coups de patin et finissait le travail avec l'aide du poteau et du dos du malheureux gardien.

Mario Bernasconi voulait aussi participer à la fête et signait une Robben d'un superbe plat du pied gauche enveloppé après un service dans le dos du défenseur de Kewin.

D'inspiration néerlandaise, quelques minutes plus tard, Mario a failli faire le Hollandais volant de Van Persie, hélas sorti par le gardien. Le score ne bougeait plus et l'arbitre sifflait tranquillement la fin sur le score de 0-13, la plus large victoire de l'histoire du FC La Suze 07 en matchs officiels.

Le FC La Suze 07 boucle ainsi cette demi-saison à une honorable 5^e place, avec la deuxième meilleure attaque et une défense n'ayant encaissé que 2 buts de plus que le FC Glovelier, promu en 3^e ligue.

On rappellera qu'officiellement, le FC La Suze 07 est encore fraîchement promu de 5^e ligue, vu que la saison passée a été annulée alors que l'équipe chère au président Michel Joray était leader. | jml

Belprahon – La Suze 07 _____ 0-13

TEAM VALLON

La saison est terminée

Pour son dernier match de la saison, les juniors E1 étaient opposés à une bonne équipe de Corcelles. Au terme d'une rencontre riche en buts et très équilibrée, les joueurs locaux ont dû s'incliner d'une longueur, encaissant le but décisif à quelques minutes de la fin de la partie.

Les juniors D1 TV / Saint-Imier clôturent leur magnifique saison par une victoire

Une semaine après leur victoire en finale de la Coupe neuchâteloise, les juniors D1 recevaient leurs homologues du Locle pour leur dernier match de championnat.

Même si la rencontre était sans enjeu, le titre cantonal ayant été acquis lors de leur avant-dernier match, les jeunes Imériens eurent à cœur de terminer cette magnifique saison par une bonne prestation et, au terme d'une partie agréable, ils s'imposèrent sur le score de 5-2.

Les juniors D2 TV / Saint-Imier terminent sur une courte défaite

La saison des juniors D2 se terminait au Landeron face aux juniors du Groupement des 2 Thiellies.



Les juniors D2 et leur entraîneur

Un premier tiers plaisant avec de jolis mouvements et de belles actions devant le but adverse permettait aux visiteurs d'inscrire le premier but de la rencontre. Un petit relâchement offrait toutefois aux juniors neuchâtelois l'occasion d'égaliser. Au deuxième tiers, malgré quelques actions de part et d'autre, le score ne bougea pas. Lors du troisième tiers, les joueurs locaux parvinrent à marquer le but de la victoire. Une courte défaite

donc pour clore cette saison pour les jeunes Vallonniers.

Ces quelques rencontres marquaient donc la fin de la saison pour l'ensemble des équipes du Team Vallon. Je souhaite à tous les juniors ainsi qu'à leurs entraîneurs et leurs parents une belle pause estivale et leur donne rendez-vous au mois d'août. | jml

JE1 Team Vallon – Corcelles _____ 6-7
JD1 Team Vallon – Le Locle _____ 5-2
JD2 Grpm des 2 Thiellies – T. Vallon _____ 2-1
JB2 Hauterive – Team Vallon _____ 3-1

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Fin de saison pour nos équipes et relégation pour l'équipe masculine

Avant le début de la rencontre face à La Courtine, la donne était claire pour nos joueurs de l'équipe masculine, seule une victoire pouvait éviter la relégation.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que toute l'équipe a donné toute son énergie dans cette rencontre engagée où les visiteurs n'ont de loin pas soldé la rencontre, ainsi l'éthique sportive a été préservée.

La chance avait choisi son camp vendredi dernier, le manque de réalisme dans le dernier geste et l'absence de certains joueurs débouchèrent sur une défaite 3-2, sonnante ainsi le clap de fin de cette saison par une relégation frustrante au vu du potentiel de l'équipe.

Pour la saison prochaine, l'entraîneur Maurizio Bordicchini reste en fonction et aura à disposition une jeune équipe renforcée par 2-3 nouveaux éléments avec pour ambition de remonter.

Saison 2021/2022

Pour la nouvelle saison, le FC Courtelary et le Team Vallon ont inscrit les équipes suivantes:

– 1 équipe en 4^e ligue féminine;
– 1 équipe en 5^e l. masculine;



- 1 équipe de juniors A Team Vallon Courtelary;
- 1 équipe de juniors C Team Vallon Courtelary;
- 1 équipe de juniors E Team Vallon Courtelary;
- 2 équipes de juniors F Team Vallon Courtelary;
- L'école de foot (juniors G).

De plus, une structure de juniors féminines FF15 est en train de voir le jour en collaboration avec d'autres clubs (par exemple Franches-Montagnes, Tramelan). Pour le moment, seuls des entraînements en commun auront lieu, avec pour objectif d'avoir une équipe inscrite pour le 2^e tour déjà.

N'hésitez pas à nous rejoindre. Les parents souhaitant inscrire leurs enfants (filles ou garçons) peuvent directement prendre contact sur info@fccourtelary.ch ou au 079 631 48 34.

Soutenez les restaurants et métairies du Vallon avec la Carte Vallon Gourmet

Toujours en vente! Nous vous rappelons qu'elle vous donne droit à aller manger (1 repas payé = 1 offert) et ceci 1x dans chacun des 29 restaurants et Métairies du Vallon. Tout cela pour 100 francs seulement! Achat sur www.teamvallon.ch ou info@fccourtelary.ch ou au 079 631 48 34. | jmt

KARTING 

Valentino Di Donato a flirté avec la victoire en catégorie KZ2



Valentino Di Donato entouré de ses deux mécanos, les frères Roberto et Patrick Romeo

Dans un contexte optimiste et sous l'impulsion d'un retour à la normalité, le championnat karting Vega Trofeo 2021 a repris ses droits sur le circuit de Mirecourt/F les 5 et 6 juin dernier.

Les essais libres du samedi se sont déroulés sous une météo capricieuse. Lors de la première session, Valentino s'est montré très rapide et signait le meilleur chrono du moment. Par la suite, toute une série d'imprévus techniques a perturbé la journée, ce qui a eu comme conséquence un ralentissement du programme d'optimisation du châssis et réglages moteurs.

Le dimanche se présentait aux concurrents avec une météo clémente et stable. Fort de son potentiel, Valentino prend part aux essais chronométrés avec la conviction de pouvoir décrocher une très bonne place sur la grille de départ. En effet, il se positionne au deuxième rang, très proche du premier.

Lors des manches de préfinale, Valentino réussissait à chaque fois à prendre le meilleur sur son adversaire direct, mais à chaque fois, il devait subir un dépassement qui le reléguait à la deuxième place. Pour la finale, Valentino partait une nouvelle fois de manière impeccable et après quelques tours, il comptait 2 secondes d'avance sur le deuxième, mais une nouvelle fois son adversaire a réussi à prendre le meilleur lors du 5^e tour. Néanmoins, Valentino s'est accroché et à la mi-course il était collé au pare-chocs de son adversaire avec de réelles possibilités de passer l'épaule. Après de beaux duels sur le fil des millièmes, le pilote de Courtelary a dû se contenter de la deuxième place, ce qui est malgré tout un super résultat étant donné que le pilote qui remporte la course est le champion suisse en titre.

Fort de ce très beau début de saison, Valentino et son team historique vont préparer au mieux la deuxième course du championnat qui aura lieu sur le circuit de Vesoul/F, les 3 et 4 juillet prochain. Lors de cette course, il sera avant tout question de confirmer l'excellent niveau de performance et pourquoi pas franchir un nouveau palier en remportant la course. | pat

TIREURS VÉTÉRANS DU JURA BERNOIS 

Une magnifique journée

Annulée en 2020 pour les raisons que tout le monde connaît, les assouplissements apportés aux mesures sanitaires contre le coronavirus ont permis aux tireurs vétérans du Jura bernois de se retrouver (enfin) le 10 juin pour la traditionnelle journée amicale. Organisée de main de maître, comme de coutume, par le dévoué vice-président Robert Cudré-Mauroux, les tireurs se sont donné rendez-vous à Saint-Imier devant les bâtiments de l'entreprise La Goule pour la visite de *Expo Electro*, exposition unique en Suisse au cœur de l'Espace découverte Energie.

Guidés par deux passionnés de l'électricité, les visiteurs ont reçu d'innombrables informations accompagnées d'anecdotes concernant l'histoire, le développement, les domaines d'application de l'électricité – comment sommes-nous passés de la bougie au smartphone en seulement 140 ans ?

L'exposition met en scène près de 500 objets, restaurés avec passion, retraçant l'évolution de l'énergie électrique et son application (dynamo, moteur, redresseur, appareil de mesure, de contrôle, ampoule, etc.). Le nom de nombreux inventeurs apparaît durant la visite (Volta, Tesla, père du courant alternatif, Edison, etc.).

Visite passionnante pour les férus de technique et rappel pour chacun qu'aujourd'hui, vivre sans électricité est inconcevable.

La journée s'est poursuivie par le tir amical au stand de Courtelary avec le programme habituel (5 c. essai, 10 c.). Les bonnes conditions de tir ont permis de réaliser d'excellents résultats :

Cat. A : Fritz Fiechter 94 pts, Michel Franz 93 pts, Paul Grossniklaus 90 pts, Jean-Claude Brand 85 pts. Cat. D : Michel Surdez 94 pts, Peter Hürzeler 92 pts, Hermann Liechti 91 pts, Heinz Gäumann 91 pts. Cat. E : Philippe Althaus 93 pts, Jean Boegli 91 pts, Luc-André Jabas 91 pts, Vincent Mosimann 90 pts. *Pistolet* : Henri Mathez 91 pts, Bernard Grosjean 91 pts, Pierre-André Nicolet 75 pts, Fritz Trummer 57 pts.

Après l'apéro et l'excellent repas fourni par un traiteur de l'endroit, l'après-midi fut consacré au jass, chibre normal, sans annonce. *Les gagnants* : 1. Jules Paroz 4059 pts, 2. Charles Liechti 4019 pts, 3. Jean-Paul Stalder 4009 pts, 4. Robert Unternährer 3985 pts.

Cette journée amicale s'est terminée en toute convivialité par la proclamation des résultats. Félicitations et un tout grand merci à Robert et son équipe pour la parfaite organisation de cette belle rencontre. | hl

FIT CHALLENGE PÉRY 

Venez vous faire du bien

Depuis quelques semaines, le dimanche de 11 h à 12 h, une quinzaine de personnes de tous âges se retrouvent sur la place rouge de Péry. Les participants réguliers ne tarissent pas d'éloges sur ce moment de sport en commun. Le groupe ne demande qu'à grandir. Ouvert à tous, pas besoin de s'inscrire. Renseignements au 079 580 79 16. On vous attend ! | nl

US VILLERET 

Large succès

Pour son dernier match de la saison, l'US Villeret se déplaçait à Cressier pour en découdre avec le FC Centre Portugais. Comme à leur habitude, les visiteurs entamèrent le match en se créant beaucoup d'occasions et il ne fallut qu'une demi-heure à Marc Hidalgo pour inscrire un triplé et dégouter la défense adverse. Face à une équipe pas à son affaire physiquement, les joueurs de Brea gardèrent la possession du ballon sans connaître la moindre inquiétude avant la mi-temps, le tout sous une chaleur écrasante. Après le thé, les visiteurs continuèrent de se montrer dangereux dans la surface adverse et Mirko Cancela marqua son premier but de la saison. Dans la minute suivante, Jonas Kämpf arma une lourde frappe qui heurta

la barre avant de terminer sa course au fond des filets, aidée par le gardien local. Plus le match avançait et plus on pouvait remarquer la différence de niveau entre les deux équipes. Marc Hidalgo signa un nouveau quadruplé et Rémi Sonnerat participait également au festival offensif pour faire passer le score à 0-7 ! C'est sur cette marque que l'arbitre donna le coup de sifflet final pour le plus grand bonheur des joueurs et du coach Benjamin Brea, qui dirigeait ce jour-là son dernier match depuis le banc. L'US Villeret termine son championnat à la 4^e place et peut maintenant profiter de la pause estivale pour préparer la prochaine saison. | az

Centre Portugais – US Villeret ____ 0-7

TENNIS-CLUB MONT-SOLEIL 

Belle performance

Aussi connu sous le nom de *Koubi la blanchisserie*, Matteo Castiglioni a réalisé une performance inédite en battant un R5 6-7, 6-4, 7-5 lors de la quatrième journée d'Interclub 3^e ligue. Après une bataille acharnée de plus de trois heures, Matteo ramène le seul point de son équipe.

L'équipe remercie son sponsor Pellet – Traiteur & Boucherie et vous donne rendez-vous au Mail à Neuchâtel ce dimanche 27 juin dès 10h30 pour assister à leur dernier match. | njm



Matteo Castiglioni, TC Mont-Soleil

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE 

Les M13 sont vice-championnes suisses



De gauche à droite : Luca et Maruska Verardo, Gaëlle Joray (capitaine), Cilia Verardo, Noémie Guyot, Sarah Ben Moussa et Kalie Béguelin

Ayant obtenu son ticket pour les finales lors de la dernière manche qualificative qui s'est déroulée à Cheseaux le dimanche 6 juin en terminant à la 1^{re} place du groupe, notre jeune équipe des moins de 13 ans s'est rendue dimanche dernier à Aadorf (TG) afin d'affronter les 5 autres meilleures équipes de Suisse.

Leurs victoires dans les deux premiers matchs contre Münsingen et Steinhausen leur permettent d'affronter le NUC (Neuchâtel), grande favorite, dans un match qui avait déjà des odeurs de finale.

En venant à bout des Neuchâteloises après 3 sets acharnés, elles ont dû enchaîner directement pour le match

pour le titre de champion. Menant 21 à 18 dans le 1^{er} set, elles l'ont cependant laissé filer due à une fatigue certaine. Rebelote au 2^e set avec une avance à nouveau de 3 points à mi-parcours, elles ont craqué contre Kôniz, qui s'est vu offrir le titre de champion suisse.

Très bel exploit de la relève du VBC La Suze qui repart du Toggenburg avec la médaille d'argent. Pour trois d'entre elles, ce n'est que partie remise, car elles pourront encore s'aligner l'année prochaine dans cette catégorie de jeu.

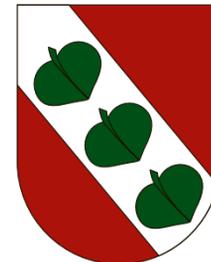
Le club remercie ces 5 demoiselles âgées à peine de 10 à 12 ans pour leur engagement exemplaire aux entraî-

nements et leur technique de jeu prometteuse d'avoir réussi à rapporter la 1^{re} médaille d'un championnat suisse junior dans l'histoire du club.

Quant à notre équipe masculine M13 également qualifiée, elle a terminé au 19^e rang suisse, félicitations à ces jeunes hommes et à leur coach Alyssa Camilotto.

Un tout grand merci à leurs coaches et entraîneurs, Maruska et Luca Verardo ainsi qu'à toute l'équipe des entraîneurs juniors du club qui ne ménagent pas leurs efforts pour offrir à ces jeunes un cadre idéal de formation, ainsi qu'aux parents pour leur dévouement et leur soutien. | mv

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: GATAV SA, Elvis Lehmann, chemin du Repos 2, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: Laurie Lehmann, architecte HES, Prés Limenans 1, 2720 Tramelan.
Emplacement: parcelles N°s 484 (DS 1170) et 800, au lieu-dit: «Grand-rue», commune de Corgémont.

Projet: construction d'une concession de camping-cars comprenant un atelier de réparation, une salle d'exposition, des bureaux, stock, etc. + aménagements extérieurs comprenant des places de stationnement pour visiteurs et pour le personnel ainsi que des surfaces d'exposition pour véhicules neufs, pose d'enseignes lumineuses sur les façades nord et ouest et d'un totem lumineux au nord.

Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: A2.
Dérogations: art. 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 juillet 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 juin 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Cormoret



Assemblée municipale Dépôt public

Conformément à l'article 65 du règlement d'organisation de la commune municipale de Cormoret, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 14 juin 2021 est déposé publiquement, à l'administration communale du 25 juin au 9 juillet 2021.

Pendant le dépôt public, les oppositions éventuelles peuvent être formées par écrit à l'adresse du Conseil municipal.

Cormoret, le 25 juin 2021

Le Conseil municipal

Cortébert



Avis de construction

Requérants: Rrhamani Bashkim et Phokrathok Kanokwan, La Résidence 1, 2043 Boudevilliers.
Auteur du projet: Geiser Jacques, Bureau technique, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Propriétaires fonciers: Rrhamani Bashkim et Phokrathok Kanokwan, La Résidence 1, 2043 Boudevilliers.

Projet: construction d'une maison familiale à très basse consommation d'énergies MPlus-Eco, isolation supérieure aux normes Minergie-P, pose de 40m² de panneaux photovoltaïques sur la toiture végétalisée. Chauffage avec un poêle à pellets au salon.
Lieu-dit: Les Ouechettes 21.
Parcelle: 1053.
Zone: ZPO.
Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: béton.

Façades: panneaux Aquapannell Outdoor crépi / gris clair.

Toit: forme: plat; inclinaison: 1,5 %; matériel: bâche EPDM; couleur: toit végétalisé.

Zone de protection des eaux: Au.

Evacuation des eaux usées: raccordement à la Step.

Dérogations: articles 9 alinéa 2 et 20 alinéa 2 du règlement du plan de quartier «Les Ouechettes». Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 18 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérant: 42Solution GmbH, Grimmenstrasse 36, 4500 Solothurn.

Auteur du projet: idem que requérant.

Propriétaire foncier: Granruco AG, Delphinstrasse 12, 8008 Zürich.

Projet de construction: installation d'un support publicitaire non éclairé sur la parcelle N° 26, Grand-rue 10, zone A1.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 18 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Orvin



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Plan de route cantonale en vigueur

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne a édicté le plan de route suivant au sens de l'article 32 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes. Le plan de route est à présent entré en force. Toute personne peut consulter les documents approuvés à titre informatif pendant la durée du dépôt public. Il n'est plus possible de former des oppositions et des recours.

Route cantonale n°: 1325, Front. NE/BE - Nods - (Frinvillier) - Romont - front. BE/SO

Commune: Orvin

Projet: 230.20040 / Orvin, aménagement de la route, traversée de la localité

Plan de route: Orvin, aménagement de la route, traversée de la localité

Edicté le: 4 mai 2021

Lieu de mise à l'enquête: Administration communale d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin

Durée de mise à l'enquête: 23 juin au 23 juillet 2021.

Loveresse, le 12 mai 2021

Office des ponts et chaussées

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Renan, rue du Collège 5, 2616 Renan.

Emplacement: parcelle N° 525, au lieu-dit: «rue des Puits 4-6», commune de Renan.

Projet: aménagement d'un espace vert pour l'EJC avec pose de barrières en treillis sur les murs existants (sécurité) et aplanissement de la surface engazonnée existante.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZAC.

Recensement arch.: ensemble bâti B.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 18 juillet 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 juin 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Restrictions en matière de stationnement

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 octobre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête la décision suivante en matière de circulation routière:

Stationnement autorisé aux emplacements marqués sur chaussée uniquement entre le 16 mars et le 31 octobre (cases en zone blanche sans signalisation verticale avec mesures hivernales)

Rue de la Fourchaux, entre le carrefour avec la route de Mont-Soleil et le carrefour avec la descente de l'hôpital

Rue des Fontenayes, entre le carrefour avec la descente de l'hôpital en direction de l'ouest, jusqu'à l'embranchement menant à Fontenayes 4 à 10 et rejoignant la route de Sonvilier (route cantonale)

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Saint-Imier, le 18 juin 2021

*Au nom du Conseil municipal
Le Président: Patrick Tanner
Le Chancelier: Beat Grossenbacher*

Arrêté municipal

En séance du 17 juin 2021, le Conseil de ville a accepté:

- La modification du Règlement sur le service dentaire scolaire.
- Le Règlement du Parlement des jeunes de Saint-Imier.

Conformément aux art. 33, et 42 al. 1 let. a, du Règlement d'organisation de la commune municipale de Saint-Imier, le référendum facultatif peut être demandé par la signature de 4 % des ayants droit au vote dans les 30 jours à dater

de la publication, soit jusqu'au 24 juillet 2021 auprès du Conseil municipal de Saint-Imier, 2610 Saint-Imier.

Cette décision peut également être attaquée par le biais d'un recours en matière communale dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au 24 juillet 2021. Le recours doit être adressé à la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Saint-Imier, le 25 juin 2021

Le Conseil municipal

Permis de construire 21-41

Requérant / Maître d'ouvrage: Neli Neves da Silva, route de Sonvilier 25, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MBR architecture, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Adresse du projet: BF 1227, route de Sonvilier 25, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: changement d'affectation d'une chambre dans les combles et création d'un nouvel appartement dans le volume existant.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 25 juin 2021 au 26 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 25 juin 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Reclame



Toujours en action

Chaque pas, si petit soit-il, mène au but. Devenir membre soutien vous coûte 70 francs. Et vous permettez ainsi à l'UNICEF d'aider durablement. 24 heures sur 24, 365 jours par an. Merci de votre geste! www.unicef.ch

unicef

Saint-Imier (suite)



Permis de construire 21-39

Requérante / Maître d'ouvrage : Banque cantonale bernoise, Adrian Blain, Schwarzenburgstr. 160, 3097 Liebefeld.

Auteur du projet : Westiform AG, Freiburgstr. 596, 3172 Niederwangern.

Adresse du projet : BF 1340, Marché 5 (pl.), 2610 Saint-Imier.

Description du projet : installation d'une enseigne lumineuse et d'un marquage au sol.

Dimensions du projet : selon plans déposés.

Construction du projet : selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction : zone mixte M1 C4a.

Dérogation : –

Zones / périmètres protégés : périmètre de protection et de conservation du site bâti. Périmètre de protection archéologique.

Objet protégé : –

Dépôt public : du 18 juin 2021 au 19 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 18 juin 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérants : Lara et Bekim Ljoki, Alouette 8, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet : Wel Consulting Sàrl, rue Principale 23, 2534 Orvin.

Emplacement : parcelle N° 130, au lieu-dit : « rue Docteur Schwab 11 », commune de Saint-Imier.

Projet : aménagement d'une terrasse à même le sol avec une partie clôturée le long de la rue du Dr Schwab et de la rue du Raisin + pose d'une enseigne en fer forgé.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : C4b + M1.

Zone de protection : périmètre de protection de l'ancienne localité PP.

Recensement arch. : bâtiment digne de conservation, objet C, ensemble bâti A.

Dérogation : art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 18 juillet 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 18 juin 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 21-45

Requérant / Maître d'ouvrage : Pierre Calame, rue du Midi 60, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet : idem MO.

Adresse du projet : BF 798, rue du Midi 60, 2610 Saint-Imier.

Description du projet : installation d'une pompe à chaleur avec agrégat extérieur.

Dimensions du projet : selon plans déposés.

Construction du projet : selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction : ZHfmd C2a.

Dérogation : –

Zone / périmètre protégé : –

Objet protégé : –

Dépôt public : du 25 juin 2021 au 26 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 25 juin 2021

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Décision circulation routière

3023-21; Décision concernant une restriction de la circulation

Commune de : Saint-Imier.

Tronçon de route : route cantonale N°1328 (rue de la Suze, rue de la Gare, rue du Vallon, rue de Châtillon), à l'intérieur de la localité de Saint-Imier.

Arrondissement administratif : du Jura bernois.

Restrictions : vitesse maximale 30 km/h sur la rue de la Suze depuis la bifurcation avec la rue du Puits jusqu'à la rue de Châtillon, bifurcation avec la rue de l'Envers.

Validité : illimité.

Abrogations : vitesse maximale 50 km/h, limite générale.

Motif de la mesure : la vitesse maximale est abaissée à 30 km/h pour permettre une réduction du bruit routier à l'intérieur du secteur bâti conformément à la Loi sur la protection de l'environnement, art. 11 & 12 al. 1, let. c et à l'Ordonnance sur la signalisation routière, art. 108 al. 2, let. d.

Informations juridiques

L'Office des ponts et chaussées du canton de Berne décide la restriction de la circulation susmentionnée, se référant aux articles 3, 2° alinéa, et 106, 2° alinéa, éventuellement aussi à l'article 32, 3° alinéa de la loi fédérale du 19 décembre 1958 (LCR, LF 741.01) sur la circulation routière, ainsi qu'à l'article 43, 1° alinéa de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1).

Cette décision entre en vigueur après sa publication dans la Feuille officielle du canton de Berne et la Feuille officielle d'Avis du District de Courtelary, et après que les signaux aient été posés, échangés ou enlevés.

Indication des voies de recours

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours qui suivent sa notification auprès de la Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3013 Berne. Le recours doit être introduit en deux exemplaires. Il doit comporter les conclusions, l'indication des faits, des moyens de preuve et des motifs, et il doit être muni d'une signature valable. La décision attaquée et les moyens de preuve disponibles doivent être joints.

*III^{ème} arrondissement d'ingénieur en chef
Service pour le Jura bernois*

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Décision circulation routière

3022-21; Décision concernant une restriction de la circulation

Commune de : Saint-Imier

Tronçon de route : route cantonale N°248.2 (route de Tramelan), à l'intérieur de la localité de Saint-Imier.

Arrondissement administratif : du Jura bernois.

Restrictions : signalisation par zone, zone 30, depuis l'entrée de la localité sur la route de Tramelan, jusqu'à la bifurcation avec la route cantonale N°30 (rue Docteur Schwab et route de Villeret) et vitesse maximale 50 km/h, 50 à 75 mètres avant la signalisation d'entrée dans la localité de Saint-Imier.

Validité : illimité.

Abrogations : vitesse maximale 50 km/h, limite générale.

Motif de la mesure : la vitesse maximale est abaissée à 30 km/h pour permettre une réduction

du bruit routier à l'intérieur du secteur bâti conformément à la Loi sur la protection de l'environnement, art. 11 & 12 al. 1, let. c et à l'Ordonnance sur la signalisation routière, art. 108 al. 2, let. d.

Informations juridiques

L'Office des ponts et chaussées du canton de Berne décide la restriction de la circulation susmentionnée, se référant aux articles 3, 2° alinéa, et 106, 2° alinéa, éventuellement aussi à l'article 32, 3° alinéa de la loi fédérale du 19 décembre 1958 (LCR, LF 741.01) sur la circulation routière, ainsi qu'à l'article 43, 1° alinéa de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1).

Cette décision entre en vigueur après sa publication dans la Feuille officielle du canton de Berne et la Feuille officielle d'Avis du District de Courtelary, et après que les signaux aient été posés, échangés ou enlevés.

Indication des voies de recours

La présente décision peut être attaquée par voie de recours dans les 30 jours qui suivent sa notification auprès de la Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne, Reiterstrasse 11, 3013 Berne. Le recours doit être introduit en deux exemplaires. Il doit comporter les conclusions, l'indication des faits, des moyens de preuve et des motifs, et il doit être muni d'une signature valable. La décision attaquée et les moyens de preuve disponibles doivent être joints.

*III^{ème} arrondissement d'ingénieur en chef
Service pour le Jura bernois*

EMS HÉBRON SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Assemblée générale ordinaire

Conformément à nos statuts, nous convoquons nos associés le

1^{er} juillet 2021 à Courtelary :
à 17h30 pour une visite du chantier (Grand-Rue 48)
à 19h pour l'assemblée générale à la salle communale

Ordre du jour

- Liste de présences
- Nomination de 2 scrutateurs
- Construction de l'EMS Hébron à Courtelary : état des lieux
- Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 2020
- Rapport de l'exercice 2020 : conseil d'administration et direction
- Présentation des comptes 2020
- Rapport de l'organe de révision
- Approbation des comptes 2020
- Décharge au conseil d'administration pour l'exercice 2020
- Présentation du budget 2021
- Elections statutaires :
 - Des membres du conseil d'administration
 - De l'organe de révision
- Remboursement de 68 parts sociales à la commune de Saint-Imier (valeur)
- Demande d'acquisition de parts sociales par la commune de Courtelary
- Divers

*EMS Hébron
Le Conseil d'administration*

Réclame



Pour ceux qui n'ont pas de chez-soi.



Sonceboz-Sombeval

Avis de construction

N° 2021-4382

N° Commune : 232021

Requérants : Billy et Coralie Baraviera, rue de l'Envers 27a, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet : Menuiserie Sprunger PA Fils SA, rue du Lion d'Or 7, 2735 Malleray.

Emplacement : rue de l'Envers 27a, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle : 588.

Projet : transformation, fermeture du balcon pour agrandir le coin à manger.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA2.

Dérogation : néant.

Périmètre protégé : néant.

Objet protégé : néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 juillet 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 25 juin 2021

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2021-4414

N° Commune : 242021.

Requérant : Monnin SA par Affolter Loïc, rue Pierre-Pertuis 18, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet : Monnin SA par Affolter Loïc, rue Pierre-Pertuis 18, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement : chemin du Brahon, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle : 977.

Projet : création de places de parcs provisoires pour une période de 2 ans.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA2.

Dérogation : néant.

Périmètre protégé : néant.

Objet protégé : néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 26 juillet 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 25 juin 2021

Le Bureau communal



Sonvilier



Dépôt public du procès-verbal de l'Assemblée municipale

Conformément à l'art. 69 du règlement d'organisation de la commune de Sonvilier, le procès-verbal de l'Assemblée municipale du 10 juin 2021 est déposé publiquement au secrétariat municipal jusqu'au 26 juillet 2021 inclus.

Les personnes qui souhaitent consulter le procès-verbal peuvent se rendre au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou consulter le panneau d'affichage officiel devant l'école primaire.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil municipal, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier.

Sonvilier, le 25 juin 2021

La Municipalité de Sonvilier

Avis de construction

Requérant / Maître d'ouvrage: Todeschini SA, Plein Soleil 18, 2616 Renan.

Auteur du projet: Todeschini SA, Plein Soleil 18, 2616 Renan.

Adresse du projet: BF 957, Sur l'Eau, 2615 Sonvilier.

Description du projet: remblayage pour création d'une place de stockage de matériaux de construction, pose d'une bâche publicitaire.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone d'activités.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Opposition / réserve de droits: –

Dépôt public: du 25 juin 2021 au 25 juillet 2021 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 25 juin 2021

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Tiefbohr GmbH, Gummenweg 23, 2543 Lengnau.

Auteur du projet: Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, rue de l'Euchette 2A, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: parcelle N° 1708, au lieu-dit: «ch. du Château 16», commune de Tramelan.

Projet: construction d'un immeuble de 8 appartements avec parking souterrain de 8 places et aménagement de 6 places de stationnement à l'extérieur, construction de divers murs de soutènement et d'un accès à l'ouest du bâtiment projeté + plantation de 7 arbres (marronniers et frênes).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Zone de protection: allée, groupe ou rangée d'arbres protégés.

Dérogations: art. 80 et 83 LR & 418 al. 6 et 526 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 25 juillet 2021 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 25 juin 2021

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Villeret



Mise en dépôt du procès-verbal de l'assemblée communale

Conformément à l'article 691 du Règlement d'organisation de la commune, le procès-verbal de l'assemblée communale du 7 juin 2021 est mis en dépôt public du 25 juin au 15 juillet 2021 au Secrétariat municipal.

Ce procès-verbal peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau. Il est possible de faire opposition à ce procès-verbal auprès du Conseil municipal, dans un délai de 20 jours (RO 69²).

Par ailleurs, ce procès-verbal est publié intégralement dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* du vendredi 25 juin 2021.

Villeret, le 22 juin 2021

Le Conseil municipal

Avis de construction

Maîtres d'ouvrage, auteurs du projet et propriétaires fonciers: Baumann Brigitte et Heinz, l'Himmelette 50, 2610 Les Pontins.

Projet: changement de la chaudière à bûche contre chaudière à copeaux, construction d'une nouvelle cheminée.

Parcelle: N° 578 de Villeret.

Emplacement: lieu-dit: Métairie des Plânes 80.

Recensement architectural: l'immeuble figure dans le recensement architectural de la commune avec l'appréciation «digne de protection, objet C».

Genre de construction: selon plans déposés.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 18 juillet 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 18 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: Brunnschweiler Erich, rue de la Rochette 35, 2613 Villeret.

Projet (déjà réalisé): construction d'un local de traite à l'ouest du bâtiment principal.

Genre de construction: fondations en béton, construction portante, parois et plafond en bois, façades en tôle isolée de couleur blanche, toit 1 pan en tôle isolée blanche – inclinaison 6°.

Parcelle / zone: N° 578 de Villeret, hors zone.

Emplacement: lieu-dit: rue de la Rochette 35, 2613 Villeret.

Genre de construction: selon plans déposés.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 25 juillet 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 25 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage, propriétaire foncier et auteur du projet: Zeller Gottfried, Combe-Grède 45, 2613 Villeret.

Projet: tubage, remise en service de la cheminée.

Parcelle: N° 71 de Villeret.

Emplacement: lieu-dit: Combe-Grède 45; zone village.

Recensement architectural: ensemble bâti B.

Genre de construction: selon plans déposés.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 18 juillet 2021.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 18 juin 2021

Le Secrétariat municipal

Jura bernois

PAR8

Révision du règlement d'organisation

L'Assemblée des délégués du 3 juin 2021 à Sornetan a adopté la révision du règlement d'organisation du syndicat de paroisses du Par8.

Les ayants droit au vote peuvent former un recours contre les modifications auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), Hauptstrasse 2 à Nidau dans les 30 jours à compter de la publication.

Le règlement d'organisation peut être consulté au secrétariat général du Par8 à la rue du Petit-Bâle 25 à Tavannes.

Tavannes, le 15 juin 2021



Réclame

Attaquons-nous aux racines de la faim !

Faites un don de 10 francs : envoyez «give food» par SMS au 488 swissaid.ch/bio

SWISSAID
Aider avec courage.

Canton de Berne

EXPOSITION DU CINQUANTENAIRE DU SERVICE ARCHÉOLOGIQUE

Dernière étape au Musée d'Histoire de Berne

L'exposition itinérante « L'archéologie fait histoire. Trouvailles du canton de Berne » du Service archéologique du canton de Berne est à voir au Musée d'Histoire de Berne pendant les vacances d'été.

L'exposition itinérante faisait partie du programme élaboré l'an dernier par le Service archéologique pour fêter ses 50 ans d'existence. Etant donné le grand intérêt manifesté par le public, les conteneurs de l'exposition prendront place dans le parc du Musée d'Histoire de Berne, près de l'Helvetiaplatz, pendant les vacances d'été, du 26 juin au 14 août 2021. C'est ainsi que s'achèvera en beauté dans la capitale fédérale la tournée d'un an qui a amené l'exposition itinérante dans toutes les régions du canton de Berne après avoir débuté à Langenthal, le 20 juin 2020. L'exposition sera ouverte mardi, jeudi, vendredi et samedi de 13h à 17h. De plus amples informations sont disponibles aux adresses www.be.ch/archeologie et www.bhm.ch.

Le Musée d'Histoire de Berne, l'institution qui a précédé le Service archéologique

Le Musée d'Histoire de Berne ne possède pas seulement l'une des plus importantes collections historico-culturelles de Suisse. Il faut savoir en effet qu'il a assuré officiellement la surveillance des sites archéologiques du canton de Berne

de 1929 à 1969. Le musée est donc l'institution qui a précédé le Service archéologique, lequel a repris cette mission souveraine en 1970. Depuis lors, les deux institutions ont coopéré dans le cadre d'expositions ou dans le domaine de la conservation par exemple. La présentation de l'exposition itinérante dans le parc du Musée d'Histoire de Berne est le résultat de cette coopération fructueuse.

L'importance du Musée d'Histoire de Berne pour l'archéologie bernoise se reflète dans sa collection, qui comprend des pièces exceptionnelles comme le mobilier provenant du site paléolithique de Moosbühl à Moosseedorf, la tombe du Bronze ancien de Thoune-Renzenbühl, l'hydre de Grächwil remontant à l'Age du fer, les tombes celtes de Münsingen ou les trouvailles du sanctuaire romain de Thoune-Allmendingen. Quelques-unes de ces découvertes sont visibles dans l'exposition itinérante.

2020, une année archéologique riche en événements

A l'occasion du vernissage de l'exposition itinérante au Musée d'Histoire de Berne, qui

aura lieu aujourd'hui, le Service archéologique présentera son annuaire « Archéologie Bern / Archéologie bernoise 2021 ». Celui-ci donne une vue d'ensemble des fouilles principales menées pendant l'année du jubilé, marquée par la pandémie du coronavirus. Parmi elles, une fouille de sauvetage sur un site près de Prèles, avec vestiges allant de l'Age du bronze jusqu'au Moyen Age, et une étude du bâti du château médiéval de Wyl, dans la commune de Grenchen. D'autres articles décrivent les mesures de protection du site lacustre néolithique de Sutz-Lattrigen, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO, ou la récente découverte du site castral de Heimberg.



L'intérieur de l'exposition itinérante

